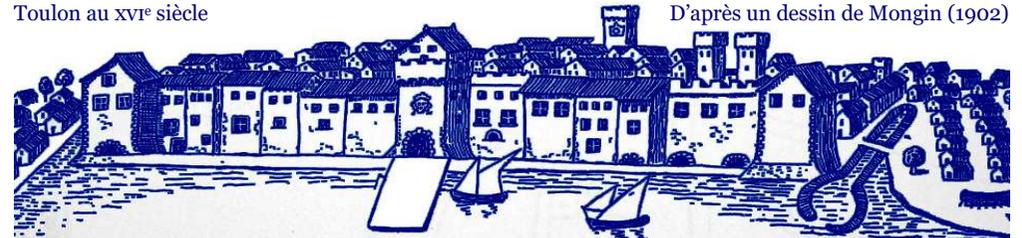


DOMINIQUE AMANN

Les Origines de Toulon (Var)

Toulon au XVI^e siècle

D'après un dessin de Mongin (1902)



La Maurinière
Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

2

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2022.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 979-10-92535-17-4

INTRODUCTION

Les origines de Toulon sont, encore aujourd'hui, bien méconnues : les historiographes anciens ont colporté des allégations relevant de la plus grande fantaisie et les contemporains se sont hasardés dans des affirmations mal étayées. Il convient donc de faire la synthèse des travaux réalisés, de rechercher des certitudes et d'apporter des éléments nouveaux.

Deux sources documentaires s'offrent alors : d'une part les textes des géographes et des historiens, de l'Antiquité à nos jours ; d'autre part les découvertes archéologiques.

La période qui reste aujourd'hui la plus obscure est celle du 1^{er} siècle de notre ère, pour laquelle les textes sont rarissimes et les vestiges archéologiques inexistantes pour les années 1-50. C'est donc celle à laquelle je tenterai de m'intéresser le plus.

3

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

I. — LES SOURCES GRÉCO-LATINES

Les premiers géographes grecs ¹

Strabon tient Homère pour le premier géographe de l'Antiquité, suivi dans cette science par Anaximandre et Hécatee de Milet ².

Homère ne peut nous être d'aucun secours ici : les héros de l'*Illiade* ne naviguent qu'en Méditerranée orientale et Ulysse, au cours de ses interminables aventures, n'a pas fréquenté les rivages de la Gaule.

Anaximandre ³ aurait dessiné la première carte du monde mais, des différentes œuvres qui lui sont attribuées, seuls quelques fragments ont été conservés. Il concevait un monde circulaire développé autour de la Méditerranée en trois parties : l'Europe, au nord, depuis le détroit de Gibraltar et jusqu'au nord-est de la mer Noire ; l'Asie, à l'est, jusqu'au Nil ; et la Lybie, au sud, du Nil au détroit de Gibraltar ; le tout entouré par un vaste Océan. La Méditerranée était alors le centre du monde

¹ Les œuvres des géographes et historiens grecs pour ce qui concerne l'histoire de la Gaule ont été collationnées par Edme Cougny dans ses six volumes des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules* (Γαλλικῶν συγγραφεῖς ἑλληνικοῦ) ainsi que par Karl Müller dans les deux volumes des *Geographi graeci minores*.

² STRABON, *Géographie*, livre I, chapitre premier, 11 ; volume I, page 5, colonne 1.

³ Anaximandre (Ἀναξίμανδρος) naquit à Milet (Ionie) vers 610 av. J.-C. et mourut vers 546. Philosophe et savant grec présocratique, il est réputé avoir succédé à Thalès comme maître de l'école de Milet ; à ce titre, il aurait pu avoir Xénophane, Pythagore et Anaximène parmi ses élèves.

grec : les navigateurs la parcouraient en tous sens et avaient établi, sur son pourtour, des comptoirs commerciaux (ἐμπόριος), des villes (πόλις) et des colonies (ἀποικία). Elle était nommée ἡ ἔσω θάλασσα ou ἡ ἐντός θάλασσα « la mer intérieure », ἡ παρ' ἡμῶν θάλαττα ou ἡ ἡμετέρα θάλαττα ou ἡ καθ' ἡμᾶς θάλαττα « notre mer ».

Quant à la *Périégèse*⁴ d'Hécatée de Milet⁵, les fragments conservés pour le sud-est de la France, très peu nombreux et fort peu explicites, citent toutefois :

— Ναρθών ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική, « Narbonne, comptoir commercial maritime et ville de Celtique » ;

— Νύραξ πόλις Κελτική, « Nyra, ville de Celtique », cité inconnue ;

— Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικὴν ἄποικος Φωκαέων, « Marseille⁶, ville de la Ligystique, sous la Celtique, colonie des Phocéens » ;

— Μόνικοι πόλις Λιγυστική, « Monaco, ville de Ligystique » ;

— et Ἄμπελος πόλις τῆς Λιγυστικῆς, « Ampelos, ville de Ligystique », cité inconnue⁷.

⁴ Ἡ Περιήγησις « action de conduire autour », d'où description ou explication détaillée. Ἡ οἰκουμένη [γῆ] désigne en général la terre habitée et cultivée ; en raison de l'étymologie, ὁ οἶκος « la maison », il s'agit le plus souvent du monde grec.

⁵ Hécatée (Ἑκαταῖος) naquit à Milet (Ionie) ca 550 et mourut ca 480 av. J.-C. Historien et géographe grec, il a rédigé principalement une *Périégèse* (Περίοδος Γῆς « Tour de la Terre ») décrivant les trois continents alors connus : la Libye, l'Europe et l'Asie ; et des *Généalogies* (Γενεαλογίαι) des divinités et héros grecs tentant de les émanciper de la mythologie et de la poésie pour les réinsérer dans l'Histoire. Mais toutes ces œuvres sont en grande partie perdues et ne survivent aujourd'hui que par des fragments : pour la *Périégèse* il ne subsiste qu'environ trois cents fragments transmis principalement par Étienne de Byzance.

⁶ Marseille se nomme Μασσαλία (*Massalia*) en grec et *Massilia* en latin. Plin l'Ancien et Martianus Capella utilisent à quelques reprises l'adjectif *massalioticus, a, um*, « massaliote ».

⁷ *Hecataei Milesii Fragmenta*, fragments n° 19-24, pages 46-48.

La seule indication intéressante qui s'en dégage est que l'auteur distingue ἡ Λιγυστική « la Ligystique », territoire littoral habité par les Ligyens⁸, de ἡ Κελτική « la Celtique » s'étendant plus au nord. En effet, au temps d'Hécatée, les Grecs voyageaient à bord de leurs navires et se contentaient d'établir des cités et des comptoirs commerciaux le long du rivage méditerranéen, qu'ils connaissaient donc bien. En revanche, l'arrière-pays leur restait totalement inconnu et ils le nommaient simplement « La Celtique » ou pays des Celtes : aux VII^e et VI^e siècles avant notre ère, toutes ces régions non littorales formaient ce qu'Hérodote appelait αἱ ἐσχατιαὶ τῆς οἰκεομένης « les extrémités de la Terre habitée ».

Les Ligyens auraient occupé la Provence jusqu'au Rhône avant d'être supplantés par les tribus celtes des Salyens. La Provence devint ensuite une composante de la province romaine transalpine de la *Gallia bracata*.

Scylax

Le *Périple* (Σκύλακος Καρυανδέως Περίπλους τῆς οἰκουμένης) attribué à Scylax, un navigateur grec originaire de Caryanda en Carie et qui vécut au VI^e siècle avant notre ère, est en fait postérieur et date des environs de 330. Il décrit les côtes méditerranéennes en partant de la colonne d'Hercule située en Espagne et en arrivant à celle de la côte marocaine.

La description de la rive nord est rapide : elle distingue deux territoires, 1° du pied des Pyrénées jusqu'au Rhône et 2° du Rhône jusqu'à Antium (Latium, sud de Rome), habités par les Ligures. Une seule ville est citée : Ἐν ταύτῃ τῇ χώρᾳ πόλις ἐστὶν

⁸ Les substantifs grecs ἡ Λιγυστική « la Ligystique » et Λίγυς « habitant de la Ligystique » sont plus connus sous leurs formes latines : *Liguria* « Ligurie » et *Ligur* « habitant de la Ligurie, Ligure ».

Ἑλληνίς Μασσαλία καὶ λιμὴν. Ἄποικοι αὐτὰι Μασσαλίας εἰσὶ ⁹
« Dans cette région, la ville est Marseille la Grecque avec son port ; il y a des colonies de Marseille ».

Scymnos de Chio

La poétique *Périégèse* ¹⁰ attribuée fautivement à Scymnos de Chio ¹¹ cite seulement, sur le rivage, outre les colonies marseillaises de la côte espagnole, Ἀγάθη Ῥοδανουσία « Agde la Rhodanienne » (vers 208) ; Μασσαλία πόλις μεγίστη Φωκαέων ἀποικία « Marseille, la plus grande ville, fondée par les Phocéens » (vers 209-210) ; Εἶτεν μετὰ ταύτην Ταυρόεις καὶ πλησίον / πόλις Ὀλβία κἀντίπολις αὐτῶν ἐσχάτη « puis, après elle, Tauroeis et la ville voisine Olbia et en dernier Antibes » (vers 215-216) ¹².

Artémidore d'Éphèse

Artémidore (Ἀρτεμίδωρος) d'Éphèse, géographe du 1^{er} siècle av. J.-C., visita l'Italie en tant qu'ambassadeur, l'Espagne, l'Égypte et la plupart des pays riverains de la Méditerranée. De sa vaste *Géographie* (Γεωγραφούμενα) en onze livres, ajoutant beaucoup aux renseignements qu'il puisa dans les œuvres de ses prédécesseurs, n'ont survécu que des fragments transmis par Strabon et Étienne de Byzance.

⁹ SCYLAX, *Périple*, « Europe », 4 ; *Geographi graeci minores*, volume I, pages 17-18, colonne 1.

¹⁰ Περιήγησις, composée, en réalité, à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. De ses seize livres il ne subsiste plus que sept cent quarante-sept vers trimètres iambiques et plus de trente fragments du reste.

¹¹ Scymnos de Chio (Σκύμνος ὁ Χίος), géographe grec actif ca 185.

¹² *Geographi graeci minores*, volume I, page 204, colonne 1. — Ταυρόεις, latin *Tauroentum*, dans la baie des Lèques (Var) ; Ὀλβία, latin *Olbia*, petite cité littorale proche de Hyères.

Marcien d'Héraclée ¹³ décrit très rapidement la Narbonnaise dans son *Épitomé d'Artémidore*, citant seulement Μαστραμέλη πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτικῆς « Mastramela, ville et étang de la Celtique » (livre I, 3), probablement Martigues et l'étang de Berre, et Νάρβων ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική « Narbonne, port et ville de la Celtique » (livre I, 5) ¹⁴.

Au début de notre ère, les géographes grecs divisaient donc la rive nord de la Méditerranée occidentale en trois parties, selon les pays qu'elle baignait : la mer Ibérique, la mer Galate et la mer Ligure ¹⁵, la frontière entre mer Galate et mer Ligure — de même qu'entre Gaule et Ligurie — étant marquée par le fleuve Var.

Strabon

La *Géographie* de Strabon ¹⁶, du début du premier siècle de notre ère, dépasse tous les écrits de ses prédécesseurs aussi

¹³ Marcien d'Héraclée (Μαρκιανὸς Ἡρακλεώτης τοῦ Πόντου), géographe grec originaire d'Héraclée du Pont, de la fin de l'Antiquité tardive (v^e siècle). Son ouvrage Τῶν ἑνδεκα τῆς Ἀρτεμίδωρου τοῦ Ἐφέσιου γεωγραφίας βιβλίων Ἐπιτομή « *Épitomé des onze livres de géographie d'Artémidore d'Éphèse* » n'est plus connu que par quelques fragments.

¹⁴ *Geographi graeci minores*, volume I, page 574, colonne 1. — Narbonne est nommée de la même manière par Marcien dans son Ἐπιτομή τοῦ τῆς ἐντὸς θάλασσης περίπλου « Abrégé du périple de la mer intérieure » de Ménippe de Pergame, fragment 6 (*Geographi graeci minores*, volume I, page 573, colonne 1).

¹⁵ Les substantifs ἡ ἄλμη et ὁ ῥόος — appartenant plutôt à la langue poétique, — ainsi que ἡ θάλασσα, τὸ πέλαγος, ὁ πόντος — d'un usage courant en géographie, — sont synonymes pour désigner la mer en général ou telle mer en particulier.

¹⁶ Strabon (Στράβων, « qui louche »), géographe et historien grec, naquit à Amasée dans le Pont-Euxin (actuelle Amasya en Turquie) vers 64 av. J.-C. et mourut entre 21 et 25 de notre ère. Il étudia auprès d'Aristodème de Ny-

bien par sa méthodologie que par son ampleur. Dans le livre II, l'auteur effectue une première description de la terre habitée.

Il conçoit notre planète comme une sphère à la surface de laquelle des terres émergées sont cernées par un immense océan (ὁ Ὠκεανός) :

ἐκ πάντων δὴ τούτων φησὶ δείκνυσθαι, διότι ἡ οἰκουμένη κύκλῳ περιρρεῖται τῷ Ὠκεανῷ·

οὐ γάρ μιν δεσμός περιβάλλεται ἡπειροῖο,
ἀλλ' ἐς ἀπειρεσίην κέχεται· τό μιν οὔτι μαιίνει¹⁷.

« de tout cela il est suffisamment démontré que l'Océan forme un cercle autour de la Terre habitée :

en effet, il n'est entouré par aucune bande de terre ;

il s'étend à l'infini, sans être souillé d'aucune manière. »

Cet Océan entoure un continent unique qui a pour limites extrêmes πρὸς δύσει μὲν τὰς Ἡρακλείους στήλας ἐπ' ἀνατολῆ δὲ τὰ ἄκρα καὶ ἔσχατα ὄρη τῶν ἀφοριζόντων ὄρων τὴν πρὸς ἄρκτον τῆς Ἰνδικῆς πλευρᾶν¹⁸, « à l'ouest les Colonnes d'Héraklès, à l'est les hauteurs et les limites extrêmes des montagnes au nord de l'Inde », c'est-à-dire le détroit de Gibraltar et l'est de la chaîne de l'Himalaya.

sa, précepteur des enfants de Pompée, en Carie ; puis à Rome, sous la direction de Tyrannion, géographe et grammairien.

Après de nombreux voyages, il retourna à Amasée, et entreprit de rédiger une *Histoire* (Ἱστορικὰ Ὑπομνήματα), en quarante-sept volumes, qu'il voulait être la continuation de l'œuvre de l'historien Polybe ; mais cet ouvrage est entièrement perdu. Il commença ensuite une *Géographie* (Γεωγραφικά), conçue comme complémentaire de l'*Histoire*, en dix-sept volumes, dont ne manquent que quelques parties du livre VII.

¹⁷ STRABON, *Géographie*, livre II, chapitre III, 5 ; volume I, pages 82-83, colonne 1. — Les deux vers cités sont un fragment d'une œuvre non identifiée avec certitude, peut-être l'*Hermès* d'Ératosthène...

¹⁸ STRABON, *Géographie*, livre II, chapitre I, 1 ; volume I, page 56, colonne 1. — Au temps de Strabon, les Grecs n'avaient pas dépassé l'Inde.

Strabon met d'abord en place les pays, les régions et les mers. Il commence sa description par l'ouest : au large de l'Ibérie, l'Océan est appelé plus spécifiquement τὸ πέλαγος τὸ Ἀτλαντικόν (livre I, chapitre I, 8, 9) ou τὸ Ἀτλαντικόν πέλαγος (livre I, chapitre IV, 6) ou ἡ Ἀτλαντικὴ θάλασσα (livre I, chapitre II, 26), « la mer Atlantique » ; la Méditerranée, qui ne porte pas de nom d'ensemble, est le plus généralement appelée ἡ ἡμετέρα θάλαττα ou ἡ καθ' ἡμᾶς θάλαττα « notre mer¹⁹ ».

Le livre IV décrit en détail l'Europe occidentale et, notamment, la Gaule, avec ses régions et ses peuples divers.

La terminologie grecque est quelque peu embrouillée : en effet, l'expression οἱ Γαλάται désigne aussi bien « les Gaulois » que « les Galates ». On distingue aujourd'hui, en français, la Gaule, province de l'Europe occidentale habitée par les Gaulois, de la Galatie, province d'Asie Mineure habitée par les Galates. En grec, ἡ Γαλατία désigne plutôt la Galatie d'Asie Mineure, mais est parfois utilisée pour nommer également la Gaule et l'expression αἱ Γαλαταῖαι désigne « les Gaules », c'est-à-dire l'occidentale et l'orientale, ou Galatie ; les adjectifs γαλάτης ou γαλατικός ont également ce double sens. En revanche, le substantif ἡ Γαλλία désigne toujours, au singulier, la Gaule, partie de l'Europe occidentale, et, au pluriel, αἱ Γαλλίαι, « les Gaules », à savoir la transalpine et la cisalpine ; le substantif ὁ Γάλλος nomme « le Gaulois » ; et l'adjectif γαλλικός signifie « de Gaule, des Gaulois, gaulois ». — Par ailleurs, ἡ Κελτική désigne la [Gaule] Celtique ; οἱ Κέλται ou οἱ Κελτοί, « les Celtes » ; οἱ Κελτίβηρες, « les Celtibères » ou Celtes d'Ibérie ; οἱ Κελτολίγυες, « les Celtes de Ligurie ».

¹⁹ Voir, par exemple, STRABON, *Géographie*, livre III, chapitre I, 3 ; volume I, page 113, colonne 1. — D'où, par la suite, l'expression *mare nostrum* des Latins.



Carte résumée de l'Europe et du Proche-Orient d'après la Géographie de Strabon (I^{er} siècle ap. J.-C.)

À l'ouest des Alpes et du Rhin, la Gaule est dite ἡ Κελτική, « la Gaule Celtique » (livre I, chapitre IV, 3), ou, en venant d'Italie, ἡ ὑπὲρ τῶν Ἄλπεων Κελτική « la Celtique au-delà des Alpes » (livre IV, chapitre I, 1), ou encore ἡ ἐκτὸς Κελτική « la Celtique extérieure²⁰ » (livre IV, chapitre I, 2). Elle s'étend des Pyrénées au Rhin et de l'Atlantique aux Alpes, soit, à peu de choses près, la France actuelle, plus le Sud de l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. Elle est habitée par trois peuples²¹ :

— οἱ Ἀκυῖται, « les Aquitains », des Pyrénées (ἡ Πυρρήνη) à la Garonne (ἡ Γαρούνα), et de l'Océan à τὸ Κέμμενον ὄρος, « le mont Kémmene », qui s'étend des Pyrénées jusqu'à Lyon (Λούγδουνον), soit nos Cévennes et monts du Vivarais actuels ; ces peuples sont plus proches des Ibères — et par la race et par les mœurs — que des Gaulois ;

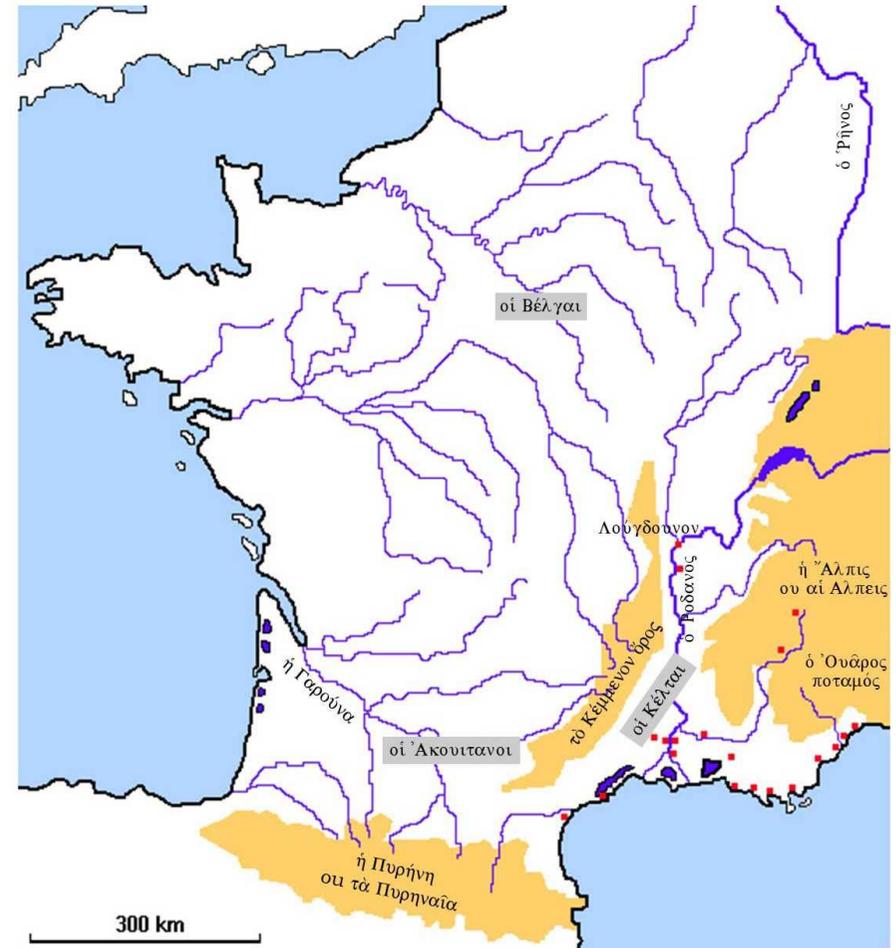
— οἱ Κέλται, « les Celtes », entre τὸ Κέμμενον ὄρος « le mont Kémmene » et les Alpes ;

— οἱ Βέλγαι, « les Belges », au nord de la Garonne et de Lyon.

La Narbonnaise est bordée par ἡ γαλατική θάλασσα, « la mer de Gaule », qui, à partir des Pyrénées, fait suite à ὁ ἰβηρικός πόντος, « la mer Ibérique » ; la mer de Gaule est suivie, à partir du fleuve Var (ὁ Ουᾶρος ποταμός, livre IV, chapitre I, 3), par ἡ λιγυστική θάλασσα, « la mer de Ligurie ». La Gaule Narbonnaise est délimitée 1° à l'ouest, par les Pyrénées et τὸ Κέμμενον ὄρος « le mont Kémmene » ; 2°, à l'est, par les Alpes et le fleuve Var ; 3°, au nord, par Lyon. De Marseille au fleuve Var, c'est le pays des Massaliotes et des Salyens (οἱ Σάλυες).

²⁰ Pour les Romains, *Gallia transalpina*, « Gaule transalpine, au-delà des Alpes » ; par opposition à la *Gallia cisalpina*, « Gaule cisalpine, en-deçà des Alpes », formée du Piémont et de la Lombardie actuelles.

²¹ STRABON, *Géographie*, livre IV, chapitre I, 1 ; volume I, page 146, colonne 1.



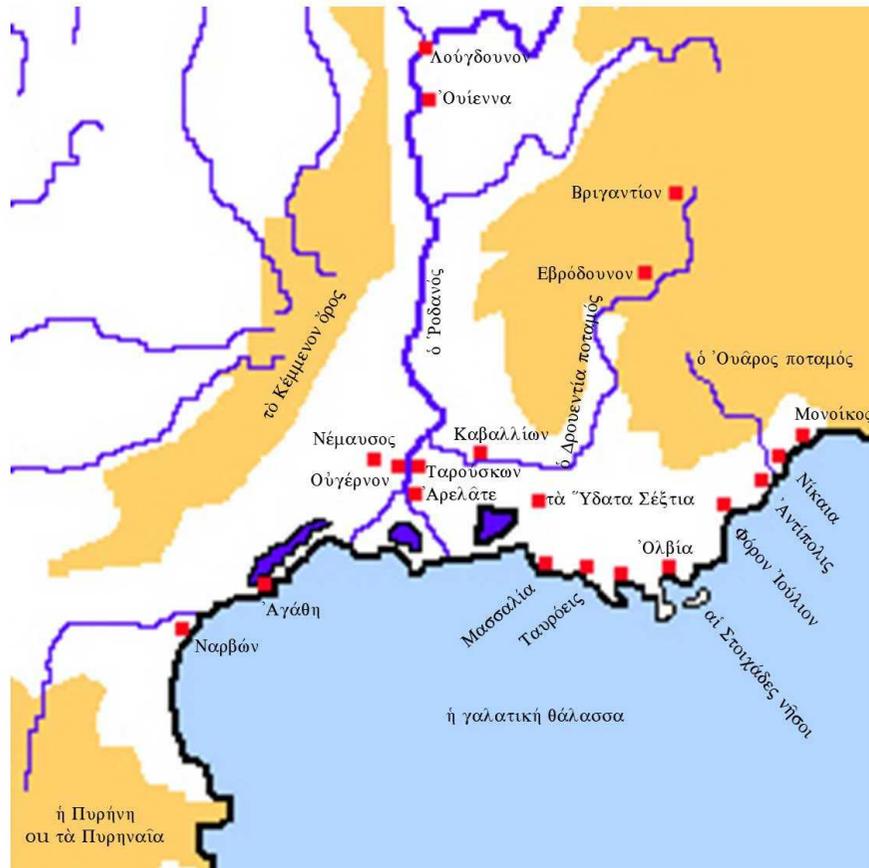
Strabon cite de nombreuses villes, et notamment :

— sur le rivage, d'ouest en est : Narbonne (Ναρβών), Agde (Ἀγάθη), Marseille (Μασσαλία) ; τὰς τε τῶν Μασσαλιωτῶν ἔχει πόλεις Ταυροέντιον καὶ Ὀλβίαν καὶ Ἀντίπολιν καὶ Νίκαιαν καὶ τὸ νῆυσταθμον τὸ Καίσαρος τοῦ Σεβαστοῦ, ὃ καλοῦσι Φόρον Ἰούλιον²² « les villes massaliotes Tauroention et Olbia et Antibes et Nice

²² STRABON, *Géographie*, livre IV, chapitre I, 9 ; volume I, page 152, colonne 1.

et le port de César Auguste appelé Forum de Jules [Fréjus] » ; Monaco (Μονοίκος) ; sur cette côte, ὁ δὲ Οὐάρος μέσος ἐστὶ τῆς Ἀντιπολεως καὶ Νικάϊας²³, « le fleuve Var se trouve entre Antibes et Nice » ;

— en remontant le Rhône (ὁ Ῥοδανός) : Arles (Ἀρελάτε), Tarascon (Ταρούσκων), Beaucaire (Οὐγέρνον), Nîmes (Νέμαυσος), Vienne (Οὐιέννα) et Lyon (Λούγδουνον) ;



²³ STRABON, *Géographie*, livre IV, chapitre 1, 9 ; volume I, page 153, colonne 1.

— sur la Durance (ὁ Δρουεντία ποταμός) : Cavillon (Καβαλλίων), Embrun (Εβρόδουνον) et Briançon (Βριγαντίον) ;

— ainsi qu'Aix-en-Provence (τὰ Ὑδατα Σέξτια) et les îles d'Hyères (αἱ Στοιχάδες νῆσοι).

Pomponius Mela

Pomponius Mela²⁴ décrit au chapitre V du livre II de son *De Situ orbis la Gallia Narbonensis* et, pour nos parages, cite seulement Narbonne (*Martius Narbo*), Nice (*Nicaea*), Antibes (*Antipolis*), Fréjus (*Forum Iulii*), *Athenopolis*, *Olbia*, *Tauroentum*, *Cithariste*, *Lacydon* (port des Massiliens) au fond duquel est *Massilia*²⁵.

Et, livre II, chapitre VII, pour les îles : *At in Gallia, quas referre conueniat, solae sunt Stœchades, ab ora Ligurum ad Massaliam usque dispersae*, « Et, en Gaule, celles qu'il convient de nommer, sont seules les Stœchades, dispersées çà et là depuis la côte de la Ligurie jusqu'à Marseille »²⁶.

Les gobelets de Vicarello

Les quatre gobelets d'argent de Vicarello en forme de bornes milliaires, conservés au musée des Thermes de Dioclétien à Rome et datant du 1^{er} siècle de notre ère, énumèrent les étapes de Gades (Cadix, Espagne) à Rome en empruntant la *via Domitia* qui,

²⁴ Pomponius Mela est le plus ancien géographe romain. Né à Tingentera, petite ville de la Bétique (Espagne), il écrivit vers 45 ap. J.-C. Son ouvrage principal, le *De situ orbis libri III* ou *De chorographia* est un simple abrégé de moins de cent pages.

²⁵ MELA (Pomponius), *De situ orbis libri III*, livre II, chapitre v *Gallia narbonensis* ; page 634, colonnes 1-2.

²⁶ MELA (Pomponius), *De situ orbis libri III*, livre II, chapitre vii *Mediterranei maris insulae* ; pages 642 colonne 2.

après Narbonne, parcourt l'intérieur des terres, passant à Nîmes, Tarascon, Cavailhon, Céreste, Sisteron, Gap, Embrun, Briançon et le col du Montgenèvre, Turin... Ils ne décrivent donc aucun parcours côtier *per Alpes maritimas*.

Denys le Périégète

Denys le Périégète²⁷ est un écrivain grec du début du I^{er} siècle de notre ère dont on ne sait rien d'assuré. Sa *Périégèse*²⁸ est fort laconique quant à la côte gauloise puisque, après le Πόντος Ἰβηρικὸς « mer Ibérique » (vers 69), elle n'offre que les deux vers 74-75 :

Τὸν δὲ μετεκδέχεται Γαλάτης ῥόος, ἔνθα τε γαῖα
Μασσαλίη τετάνυσται, ἐπίστροφον ὄρμον ἔχουσα²⁹.
« La mer de Galatie vient ensuite où le terroir
de Marseille s'étend, avec son port sinueux »

²⁷ Denys le Périégète (Διονύσιος ὁ Περηγητής), géographe grec du I^{er} siècle de notre ère actif sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138 apr. J.-C.). Son « Voyage autour de la Terre habitée » (Περιήγησις τῆς οἰκουμένης), long poème de mille cent quatre-vingt-sept hexamètres dactyliques, connut un grand succès. — Le « périégète » (ὁ περιηγητής), de περί, « autour » et ἄγω, « mener, conduire », est donc « celui qui conduit autour », d'où deux sens dérivés : 1^o le guide et 2^o celui qui décrit en détail. Cf. aussi le verbe περιηγομαι, « mener autour ; faire faire à quelqu'un le tour de ; faire voir en détail » ; les adjectifs περιηγηματικός et περιηγητικός, « descriptif » ; et le substantif τὸ περιηγητικόν [βιβλίον], « itinéraire descriptif ».

²⁸ Cette œuvre a été traduite en vers latins par Priscianus Caesariensis, grammairien latin actif ca 500 (poème de 1087 hexamètres) et Rufus Festus Avienus, poète latin de la fin du IV^e siècle (*Descriptio orbis terrae*, en 1394 hexamètres dactyliques, Madrid, Petrus Melian, 1634, in-4^o). On connaît également une adaptation en prose latine par Henri Estienne et en vers français par Bénigne Saumaise (*Denys Alexandrin, de la situation du monde, traduit de grec en françois, et illustré de commentaires* par Bénigne Saumaise, Paris, chez Adrien Perier, 1597, in-12).

²⁹ *Geographi graeci minores*, volume II, page 108, colonne 1.

avant de passer à ἡ ἄλμη Λιγυσιτιάς « la mer de Ligurie » (vers 76).

Entre les mers Ibérique et Ligure, là même où se trouve ἡ γαῖα Μασσαλίη, « le terroir de Marseille », il place ὁ γαλάτης ῥόος : le terme pourrait référer aussi bien à un fleuve — le Rhône en l'occurrence — qu'à une mer. Mais les commentateurs ont opiné pour la mer : Eustathe de Thessalonique, au XII^e siècle, distingue ὁ ἰβηρικὸς κόλπος, « le golfe Ibérique » séparant l'Europe de la Lybie ; τὸ γαλατικὸν πέλαγος, également nommé ἡ γαλατικὴ θάλασσα, « la mer de Gaule, la mer gauloise », face au pays des Κελτογαλάται, « Celto-Gaulois », ou Γαλάται, « Gaulois »³⁰. Et on retrouve, dans une paraphrase anonyme, ὁ πόντος ἰβηρικὸς, « la mer Ibérique », ἡ γαλατικὴ θάλασσα, « la mer de Gaule », bordant le territoire des Κελτογαλάται (avec Μασσαλία), et ἡ λιγυστικὴ θάλασσα, « la mer de Ligurie »³¹.

Claude Ptolémée

Claude Ptolémée³², au I^{er} siècle, n'apporte guère d'éléments nouveaux. Il divise la Celtique en quatre régions : Aquitaine (Γαλλία Ἀκουιτανία, des Pyrénées à la Loire et de l'Océan aux Cévennes), Lyonnaise (Γαλλία Λουγδουνησία, de la Bretagne aux confins de l'Est), Belgique (Γαλλία Βελγικὴ, jusqu'au Rhin) et Narbonnaise (Γαλλία Ναρθωνησία, des Cévennes aux Alpes, et du rivage jusque vers Vienne).

³⁰ COUGNY (Edme), *Extraits des auteurs grecs*, volume I, fragments 69 et 74, page 4.

³¹ COUGNY (Edme), *Extraits des auteurs grecs*, volume I, fragments 69-83, page 14.

³² Claude Ptolémée (Κλαύδιος Πτολεμαῖος) naquit à Ptolémaïs de Thébaïde (Haute-Égypte) vers 90 et mourut à Canope vers 168. Sa *Géographie* (Γεωγραφικὴ Ὑφήγησις) rédigée vers l'an 150 est une compilation des connaissances de l'époque, sous le règne d'Hadrien (125).

Pour la côte de Narbonnaise, il nomme, Μετὰ δὲ τὸν Ῥοδανὸν ἐπὶ θαλάσση « après le Rhône sur le rivage », quelques lieux :

— chez les Communes (Εἶτα Κομμονῶν) : Marseille (πόλις Μασσαλία), Tauroentium (Ταυροέντιον), le cap Sicié (ὁ Κιθαριστὴς τὸ ἄκρον), Olbia (Ὀλβία πόλις), l'estuaire du fleuve Argens (Ἄργεντίου ποταμοῦ ἐκβολαί) ; Fréjus (Φόρος Ἰούλιος κολωνία) ;

— chez les Déciaties (Εἶτα Δεκιατιῶν) : Antibes (Ἀντίπολις) et l'estuaire du fleuve Var (αἱ τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολαί)³³ ;

— et pour les îles : αἱ δὲ Στοιχάδες ὑπὸ τὸν Κιθαριστὴν πέντε τὸν ἀριθμὸν « les Stœchades au large du cap Sicié au nombre de cinq » et ὑπὸ δὲ τὸν Οὐάρου ποταμὸν Ληρώνη ἢ Λῆρος νῆσος « au large du fleuve Var, Lero »³⁴.

L'Itinerarium Hierosolymitanum

Un pèlerin anonyme de Bordeaux — en latin *Burdigala*, adjectif *burdigalensis* — a donné une relation latine de son voyage à Jérusalem en 333-334. Son *Itinerarium Burdigalense* « Itinéraire de Bordeaux » ou *Itinerarium Hierosolymitanum* « Itinéraire de Jérusalem » est connu par trois manuscrits — l'un à la bibliothèque du chapitre de Vérone, un autre à l'ancienne abbaye de Saint-Gall et le troisième à la Bibliothèque nationale de France³⁵ — sous le titre complet : *Itinerarium a*

³³ PTOLÉMÉE (Claude), *Géographie*, livre II, chapitre x, § 8 ; tome I, page 111.

³⁴ PTOLÉMÉE (Claude), *Géographie*, livre II, chapitre x, § 21 ; tome I, page 113.

³⁵ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Latin 4808, XI^e siècle, parchemin, 151 folios ; recueil factice contenant : 1^o *Aethici cosmographia*. 2^o *Itinerarium Antonii Augusti*. 3^o *Excerpta ex geographia Julii Honorii sive orbis descriptio*. 4^o *Itinerarium à Burdigala Hierusalem usque ; et ab Heraclea per Alaunam et per urbem Romam Mediolanum usque*. 5^o *Excerpta ex opusculis domni Hieronymi, de gentibus, fluviis et mensibus*. 6^o *Anonymi opusculum cujus titulus est De Hierosolyma relatio*

Burdigala Hierusalem usque ; et ab Heraclea per Alaunam et per urbem Romam Mediolanum usque sic « Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ; et de Heraclea [à l'ouest d'Istamboul], par Valone [Albanie] et par Rome, jusqu'à Milan ».

Son parcours suit le trajet du *cursus publicus* ou service impérial de poste. Il franchit les Alpes par le col du Montgenèvre et n'emprunte donc aucune route littorale.

La Notitia dignitatum

La *Notitia dignitatum* « Registre des dignités », qui paraît dater de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e, publie la liste des fonctions officielles tant civiles que militaires de l'Empire romain dans ses deux parties, orientale (*in partibus Orientis*) et occidentale (*in partibus Occidentis*), détaillant ainsi la hiérarchie de tous les fonctionnaires participant à la gestion des institutions impériales.

Elle mentionne neuf *procuratores bafiorum* « administrateurs des teintureries » dans l'Empire d'Occident, dont deux dans les Gaules : *Procurator bafii Telonensis, Galliarum* et *Procurator bafii Narbonensis*³⁶.

simplici sermone composita. 7^o *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*. 8^o *Nomina provinciarum Romanarum*. 9^o *Fragmenta à libro nono et decimo Valerii Maximi*. 10^o *Vibii Sequestri liber de fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus et gentibus*. 11^o *Aethici, Philosophi, cosmographia à domno Hieronymo translata*. 12^o *Aenigmata nonnulla versibus expressa et Longobardico caractere exarata*. 13^o *Anonymi liber de proprietatibus provinciarum, seu terrarum omnium quae sub caelo sunt*.

³⁶ *Notitia dignitatum, in partibus Occidentis*, XI, n^o 72, page 152. Le chapitre XI donne la liste des fonctionnaires placés *sub dispositione viri illustris comitis sacrarum largitionum* « sous les ordres de l'illustre gouverneur des largesses sacrées », haut dignitaire chargé du contrôle des finances.

Dans la langue classique, le substantif latin *baphium* désigne un atelier de teinturerie en général ; il est dérivé du grec βαφεῖον, ον (τὸ), de même sens. Et *Telonensis* est l'adjectif associé à *Telo* : la *Notitia* évoque donc clairement une teinturerie toulonnaise et c'est la seule mention, dans ce document, d'un quelconque *Telo*. À défaut donc de renseigner plus précisément sur cette teinturerie, le seul intérêt de la mention apportée par la *Notitia dignitatum* est de donner le nom, *Telo*, du village attesté par l'archéologie.

Du Cange, dans son *Glossarium* du latin de l'Antiquité tardive et la basse-latinité, atteste *baphium* ou *bafium* en plusieurs sens toujours liés à la pourpre : 1° *locus in quo fucatur vel tingitur purpura* « endroit où l'on teint la pourpre » ; 2° *genus purpurae* « genre de pourpre » ; 3° *baphius vel baphiarius, purpureus vel textor talis purpurae, vel venditor, vel mercator hujus purpurae* « tisserand, vendeur, négociant de pourpre ».

Les écrivains locaux, suivant probablement Du Cange, ont toujours parlé d'une teinturerie de pourpre, mentionnant pour cela la présence à Toulon de grandes quantités de murex et de chènes kermès ; les plus hardis ont même supposé une origine phénicienne à l'atelier toulonnais.

Toutes ces allégations sont fort aventurées en raison de l'absence de preuves assurées : on n'a pas retrouvé à Toulon les grands amoncellements de coquilles qui caractérisent les anciens centres producteurs de la pourpre tirée des mollusques marins et l'archéologie n'y a retrouvé aucun vestige d'une teinturerie impériale. Le seul élément significatif est le fait que les deux teintureries gauloises aient été établies sur le rivage méditerranéen, mais celui-ci disposait d'autres ressources tinctoriales que le murex et le kermès.

La pourpre³⁷ est une teinture d'un rouge violacé profond. Elle semble avoir été découverte par les Phéniciens : ils auraient été baptisés par les Grecs οἱ Φοίνικες, pluriel du substantif φοῖνιξ qui désigne également la pourpre. Elle est un dérivé bromé de l'indigo et est extraite notamment du *Murex*, un gastéropode à coquille ovale ou oblongue qui semble avoir été fort commun sur les rivages de l'ensemble de la Méditerranée.

Parmi les coquillages servant à la teinturerie, Pline l'Ancien distingue les pourpres (*purpura, ae, f.*) et les murex (*murex, icis, m.*). Quant au procédé de recueil de la substance tinctoriale : *Liquoris hic minimi est in candida vena, unde pretiosus ille bibitur nigrantis rosae colore subluces. Reliquum corpus sterile. Vivas capere contendunt, quia cum vita succum eum evomunt. Et majoribus quidem purpuris detracta concha auferunt : minores cum testa vivas frangunt, ita demum rorem eum exspuentes*³⁸ « C'est une très petite quantité de liqueur contenue dans une veine blanche, d'une couleur rose tirant sur le noir. Le reste du corps est inutilisable. On s'efforce de les prendre vivantes parce qu'elles rejettent cette liqueur en mourant. Aux plus grandes, on enlève la coquille ; on écrase vivantes les toutes petites avec la coquille, ce qui la leur fait dégorger. »

On distingue aujourd'hui le *Murex trunculus* ou *Hexaplex trunculus* qui fournit la pourpre améthyste violacée ou « pourpre de Sidon » car il contient de l'acide cyanique ; et le *Murex brandaris* ou *Bolinus brandaris*, qui ne contient que de l'acide tyrien, fournissant la « pourpre de Tyr » ou « pourpre rutilante » d'un rouge vif. Ces coquillages étaient abondants sur les côtes

³⁷ Du latin *purpura*, subst. fém. : 1. coquillage qui fournit la pourpre, murex. 2. La couleur. 3. Le vêtement. — Et du grec πορφύρα, ου φοῖνιξ chez Homère, substantif féminin présentant les mêmes sens.

³⁸ PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia*, livre IX, LX ; volume II, page 338.

varois et les habitants appelaient *biou* le murex, *viouré* le *Murex trunculus* et *clavelan* le *Murex brandaris*³⁹.

La teinture pourpre était, à Rome, une marque d'honneur et le symbole du pouvoir : le *clavus*, bande de pourpre cousue sur la tunique, était large (*laticlavus*) pour les sénateurs et étroite (*angusticlavus*) pour les chevaliers ; seuls les *imperatores* portaient des vêtements entièrement teints de pourpre. C'est la raison pour laquelle le vêtement des cardinaux de l'Église romaine adopta cette couleur.

Des teintures plus ou moins pourpres et moins nobles, destinées à la coloration d'étoffes plus grossières, — *velum* des amphithéâtres, voiles des navires, manteau de centurion), — pouvaient également être obtenues à partir de ressources végétales :

— le chêne kermès (*Quercus coccifera*), commun dans les garrigues méditerranéennes, héberge un parasite, le *Kermes vermilio*, une variété de cochenilles. Les insectes femelles étaient ramassés, séchés puis broyés. L'acide carminique de ce piment fournissait une gamme de rouges : carmin, cramoisi, écarlate, vermillon.

— Vitruve⁴⁰ dit que l'on peut obtenir des couleurs pourpres en teignant de la craie avec des racines de garance et d'*hysginum*, une plante bien indéfinissable.

³⁹ LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, tome premier « depuis les origines », chapitre I « Les origines de la ville », pages 13-14. — Voir MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, article « BIÉU », page 286, colonne 1 et article « VIÓULET, BIÓULET », page 1028, colonne 2 ; ce dictionnaire ne mentionne pas le mot *clavelan*.

⁴⁰ VITRUVÉ, *De Architectura*, livre VII, chapitre XIV ; volume II, page 162.

La Notice des cités de la Gaule

Cette notice⁴¹, rédigée à la fin IV^e ou au début du V^e siècle, ne mentionne pas *Telo*.

L'*Itinerarium maritimum*

Jules César ayant obtenu du Sénat un décret ordonnant un arpentage général de l'Empire, des géomètres entreprirent ce travail immense dont la réalisation requit trente-deux années et ne fut achevée que sous le règne d'Auguste, vers la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Ces premiers relevés permirent d'établir des *itineraria* à l'intention des voyageurs.

Durant la guerre civile qui opposa Jules César et Pompée, Marseille prit le parti de ce dernier. Après la défaite et la mort de Pompée en septembre 49 avant notre ère, Marseille fit sa reddition et perdit toute hégémonie : ses colonies disparurent ou changèrent de destination. À l'inverse, Arles, qui avait choisi le bon camp, en fut récompensée : occupant une position centrale au cœur de la *Prouincia*, elle devint à l'automne 45 le chef-lieu d'une colonie romaine peuplée par les vétérans de la VI^e légion et dotée d'un vaste territoire s'étendant du Rhône à la Durance au nord, et jusqu'à Hyères sur la côte. À la fin du I^{er} siècle de notre ère, Arles était une ville magnifique protégée par une enceinte de remparts.

Les Romains songèrent alors à développer des communications sûres et régulières entre Rome et Arles. Dans l'attente de

⁴¹ Notice insérée notamment au début de deux manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de France : pseudo-ISIDORUS, *Collection canonique*, NAL 2253, X^e ou XI^e siècle, 160 feuillets ; *Traité de saint Jérôme et de Genadius*, NAL 1460, ca 901-1000, 173 feuillets.

voies terrestres toujours longues à construire, les deux villes furent d'abord reliées par une ligne maritime. Dans sa partie varoise, on creusa notamment un port à Fréjus pour y stationner la flotte chargée de la protection du trafic ; et la création de *Telo*, petit port situé au fond d'une rade bien protégée, permit de diviser la trop longue étape à parcourir depuis l'importante cité d'*Olbia-Pomponiana* jusqu'au *portus Æmines* au-delà du cap Sicié.

C'est cette ligne maritime que décrit l'*Itinerarium maritimum*, un guide qui recense les ports-étapes de l'Empire romain et indique les distances les séparant. C'est l'itinéraire le plus développé, connu par un grand nombre de copies manuscrites.

L'imprimeur français Henri Estienne en produisit la première édition en 1512⁴², laquelle avait été préparée par l'érudit Geoffroy Tory d'après un manuscrit détenu par le juriste franco-flamand Christophe de Longueuil. Tory conserva, dans le texte, l'intitulé *Incipit Itinerarium provinciarum omnium Antonii Augusti* mais, pour le frontispice, il suivit Barbaro : *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti*, ainsi qu'il le justifie dans son épître dédicatoire : *Unum est quod hic tangere non verebor, authoris nomen in exemplari fuisse meo iudicio imperfectum (nam & Antonius Augustus inscribitur). Ab Hermolao viro alioqui nitido Antoninus multis in locis apud suas in Plinium Castigationes allegatur. Viderint qui legent. In textu exemplar ipsum secutus sum. In suscriptione libri Hermolaum sum imitatus* « Je ne craindrai pas de mentionner que le nom de l'auteur dans le manuscrit me parut erroné (en effet, on lit

⁴² *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti*, Paris, Henri Estienne, sd [1512], in-16, non paginé ; édition de Geoffroy Tory, dont la préface est datée à la fin « 14 Calendas Septembris 1512 », soit le 19 août 1512.

le nom d'Antoine Auguste). Chez Hermolao⁴³, homme brillant à tous égards, c'est Antonin qui est mentionné en plusieurs endroits de ses *Plinium Castigationes*. Ceux qui les liront le verront. Dans le texte, j'ai suivi la copie elle-même ; pour la suscription, j'ai reproduit Hermolao. »

Henri Estienne joignit, parmi les pièces liminaires de son édition, un *Compendium in vitam Antonini Pii ex Iulio Capitolino & M. Antonio Sabellico* « Abrégé de la vie d'Antonin le Pieux d'après Julius Capitolinus et Antonius Sabellicus⁴⁴ », assimilant donc le nommé *Antoninus Augustus* à Antonin le Pieux, le plus célèbre empereur de la dynastie des Antonins, alors que deux d'entre eux sont ainsi désignés par leurs titulatures officielles :

— Caesar·Titus·Ælius·Hadrianus·Antoninus·Augustus·Pius, Antonin le Pieux, empereur de 138 à 161 ;

— et Caesar·Marcus·Aurelius·Antoninus·Augustus, Marc-Aurèle, empereur de 161 à 180 ;
sans compter Marcus·Aurelius·Severus·Antoninus·Augustus, Caracalla, empereur de 211 à 217.

Et c'est cet usage que suivirent les éditeurs subséquents⁴⁵, faisant ainsi de l'*Itinerarium* un document du milieu du II^e siècle.

⁴³ Hermolao Barbaro, né à Venise le 21 mai 1454 et décédé à Rome le 14 juin 1493, fut un spécialiste d'Aristote et de Pline l'Ancien. Dans ses *Castigationes Pliniana* (Rome, Eucharius Argenteus Germanus, 1493), il cite à de nombreuses reprises l'*Itinéraire d'Antonin*.

⁴⁴ Julius Capitolinus, historien de la fin du III^e siècle et du début du IV^e, actif sous les empereurs Dioclétien et Constantin I^{er}, auteur d'une *Vie d'Antonin le Pieux*. — Marcus Antonius Coccus Sabellicus, né Marco Antonio Coccio [ou Cocci], dit Sabellico (1436-1506), historien italien.

⁴⁵ Pour une présentation plus exhaustive de l'*Itinerarium*, voir AVEZAC (Armand d'), *Éthicus*, pages 137-184.

Dans l'édition de 1512, l'*Itinerarium provinciarum omnium* « Itinéraire de toutes les provinces » et l'*Itinerarium maritimum* « Itinéraire maritime » paraissent ne former qu'un seul texte, d'autant plus que le titre *Itinerarium maritimum* n'est même pas imprimé à l'encre rouge comme les autres titres intermédiaires de l'ouvrage. Pourtant, le premier décrit des chemins terrestres et le second des routes maritimes et il s'agit bien de documents différents puisqu'ils se trouvent copiés séparément dans certains manuscrits. Mais il faut savoir que l'ouvrage d'Henri Estienne est très fautif : la première édition satisfaisante est celle que produisit Pierre Wesseling en 1735, sous le titre *Vetera romanorum itineraria*.

L'*Itinerarium provinciarum* est aujourd'hui daté du IV^e siècle de notre ère et plus précisément du début de sa seconde moitié, par tous les spécialistes. Quant à l'*Itinerarium maritimum*, il est daté du début du VI^e siècle. Mais il ne s'agit là que de repères chronologiques concernant la version finale de ces textes, dont la première rédaction peut être antérieure de quelques siècles. Quoi qu'il en soit, peu importe de quelle époque est précisément daté cet *Itinerarium* car, en ce qui concerne le *Telo Martius* qu'il cite, l'existence de ce *portus* est attestée dès le I^{er} siècle de notre ère par l'archéologie.

Rien ne garantit que ces deux *itineraria* aient eu le même auteur. Le plus ancien manuscrit connu, l'Escorialensis R II. 18 généralement attribué au VII^e siècle⁴⁶, les publie en effet séparément : l'*Imperatoris Antonini Augusti Itinerarium maritimum* aux folios 44 recto à 56 verso et l'*Itinerarium provinciarum Antonii Augusti* aux folios 67 recto à 82 verso. Par ailleurs,

⁴⁶ Real Biblioteca del monasterio de san Lorenzo de El Escorial, à San Lorenzo de El Escorial (Espagne).

l'*Itinéraire maritime* comprend un *incipit* et un *explicit*, ce qui le décrit comme un ouvrage autonome. Enfin, si l'*Itinéraire des provinces* paraît homogène, l'*Itinéraire maritime* est composé de sections indépendantes introduites chacune par l'adverbe *item*, et la section *Itinerarium portuum* est la seule qui porte le titre *Itinerarium* : elle paraît en constituer le dernier ajout. Par une étude toponomastique très rigoureuse, Pascal Arnaud⁴⁷ a démontré que cette section se divise elle-même en trois parties assemblées et que les erreurs que l'on peut y relever interviennent dans les zones de raccord.

Toulon est mentionné dans l'*Itinerarium maritimum*, et plus précisément dans sa section *Itinerarium portuum vel positio-num nauium ab urbe Arelatum usque* « Itinéraire des ports ou des haltes pour les navires depuis Rome jusqu'à Arles » qui décrit le trajet effectué quotidiennement par les *cursoriae*, bateaux légers et rapides assurant un service de poste.

La partie navigable qui nous intéresse, celle qui est comprise entre Nice et Marseille, est ainsi décrite⁴⁸ :

A NICIA ANTIPOLI PORTU	MP XVI
AB ANTIPOLI LERO ET LERINUS INSULAE	MP XI
A LERO ET LERINO FORO JULI PORTUS	MP XXIV
A FORO JULI SINUS SAMBRACITANUS PLAGIA	MP XXV

⁴⁷ ARNAUD (Pascal), « Entre Antiquité et Moyen-Âge : L'Itinéraire Maritime d'Antonin », *Rotte e Porti del Mediterraneo dopo la caduta dell'Impero romano d'Occidente*, actes du séminaire ANSER, Gênes 18-19 juin 2004, pages 3-19.

⁴⁸ *Antonini Augusti Itinerarium*, section *Itinerarium maritimum* « Itinéraire maritime », pages 504-507. — Les distances entre deux stations sont exprimées en M. P., abréviation pour *mille passus* « mille pas » ou *mille passuum* « un millier de pas », soit environ 1 479 m, le pas étant formé de deux enjambées, soit cinq pieds (environ 1,472 m). L'édition de 1512 utilise l'unité « mpm », *milia plus minus* « mille plus ou moins ».

A SINU SAMBRACITANO HERACLIA CACCABARIA PORTUS	MP XVI
AB HERACLIA CACCABARIA ALCONIS	MP XII
AB ALCONIS POMPONIANIS PORTUS	MP XXX
A POMPONIANIS TELONE MARTIO PORTUS	MP XV
A TELONE MARTIO TAURENTO PORTUS	MP XII
A TAURENTO CARSICIS PORTUS	MP XII
A CARSICIS CITHARISTA PORTUS	MP XVIII
A CITHARISTA PORTU ÆMINES POSITIO	MP VI
A PORTU ÆMINES IMMADRAS POSITIO	MP XII
AB IMMADRIS MASSILIA GRAECORUM PORTUS	MP XII

Le décryptage de ce document pose de nombreux problèmes.

Chaque ligne mentionne un point de départ et un point d'arrivée. Le point de départ est toujours clairement nommé par la préposition *a* ou *ab* suivie de l'ablatif : « depuis ... ». Le point d'arrivée est décliné six fois au nominatif : *Lero et Lerinus insulae*, *sinus Sambracitanus plagia*, *Heraclia Caccabaria portus*, *Citharista portus*, *Immadras positio* et *Massilia portus* ; cinq fois à l'ablatif : *Antipoli*, *Foro Juli*, *Pomponianis*, *Telone Martio* et *Taurento* ; *Alconis*, *Carsicis* et *Æmines* paraissant indéclinables.

Par ailleurs, en matière de métrologie, s'il paraît relativement facile de disposer des bornes milliaires le long d'une *via* matérialisée par un dallage, et d'obtenir ainsi une mesure très fiable des distances, il n'en va pas de même en ce qui concerne les routes maritimes. *L'Itinerarium maritimum* nomme des ports et mesure entre eux des distances, mais sans apporter la moindre information quant à la méthodologie ayant présidé à ces relevés. Or, en matière de navigation maritime, pour relier un point de départ à un point d'arrivée, de nombreux éléments interviennent :

— quant à la route choisie : cabotage de point en point au plus

près des côtes ; navigation plus au large pour relier directement deux lieux plus éloignés ; ou navigation hauturière ;

— quant aux caractéristiques locales : des hauts fonds, des écueils, des brisants ou des courants trop forts obligent à certains détours ; les caps, presque îles ou archipels doivent être contournés ;

— quant au mode de navigation : un régime de vent arrière permet une route assez directe tandis qu'un vent debout oblige à « tirer des bords », surtout avec des navires qui, de par leur construction, leur chargement et leur voilure, ne pouvaient guère « remonter au plus près ».

Les indications données ne peuvent donc constituer que des estimations, ou des moyennes.

Enfin, en ce qui concerne la portion décrivant la côte de *Telo Martius* à *Massilia*, les indications données par *l'Itinerarium maritimum* ne correspondent pas toujours à la toponymie locale ni à la configuration des lieux. Aussi plusieurs historiens, à la suite de Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782), célèbre géographe et cartographe du XVIII^e siècle, ont-ils soupçonné une corruption du texte et proposé des rectifications... mais en ajoutant souvent d'autres erreurs⁴⁹ !

C'est finalement Nicolas Toulouzan⁵⁰ qui en donna l'interprétation la plus satisfaisante⁵¹.

⁴⁹ Le plus fautif et le moins pardonnable est Jean-Pierre Papon qui, dans son *Histoire générale de Provence*, a singulièrement embrouillé la situation. Dans le volume I, « Chorographie », première partie, il rétablit bien la séquence *Telo Martius*, *portus Æmines*, *Tauroentum*, *Citharista*, *Carsicis*, *Immadras* ; mais il confond *Tauroentum* et *Citharista* en un lieu unique et il corrige plusieurs distances de manière très erronée.

⁵⁰ Voir sa notice biographique annexe I, pages 69-71.

⁵¹ Voir les articles qu'il a publiés dans sa revue *L'Ami du bien*, n° 2, mai 1826, pages 121-136, premier article ; n° 3, juin 1826, pages 203-221, 2^e ar-

Alors que ses prédécesseurs avaient généralement travaillé dans leur cabinet en étudiant des cartes plus ou moins fidèles, Toulouzan, recruté comme collaborateur pour la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, eut à sa disposition des moyens étendus : cartes précises, bons instruments de mesure, appui des autorités locales, conseils des érudits, multiples occasions de prendre place à bord de bateaux et d'interroger les mariniers. Il put ainsi reconnaître les lieux, assimiler la manière de naviguer au petit cabotage, effectuer les trajets, prendre des relèvements précis, mesurer les distances, chronométrer les traversées⁵² et améliorer ses cartes, notamment en rapprochant les noms antiques avec les dénominations françaises et patoises de son temps ; il s'aperçut alors qu'il suffisait de replacer au bon endroit des noms qui avaient été intervertis pour que la séquence des stations fût conforme et il reconnut alors que toutes les distances données par l'*Itinerarium* étaient parfaitement exactes ; il doit donc être ainsi lu⁵³ :

1. *a Nicia, Antipolis portus* mp xvi
de Nice à Antibes, port
[en longeant la côte du golfe du Var]
2. *ab Antipoli, Lero et Lerina insulae* mp xi

ticle ; n° 4, juillet 1826, pages 274-280, 3^e article ; n° 7-8, octobre 1826, pages 69-88, 4^e article ; n° 9-10, novembre 1826, pages 225-238, 5^e article ; n° 11-12, décembre 1826, pages 402-423, 6^e article ; n° 13, 1827, pages 5-14, 6^e article (suite) ; n° 16, 1827, pages 145-155, 7^e article.

⁵² Toulouzan observa qu'une barque propulsée par deux rameurs parcourt trois milles en une heure « avec un temps ordinaire » : in VILLENEUVE-BARGEMON (Christophe de), *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, volume II, livre III, chapitre XIII, § V, page 318.

⁵³ Pour standardiser la présentation, j'ai indiqué les noms des destinations au nominatif.

d'Antibes à Lero et Lerina, îles [de Lérins]

[en doublant le cap Gros et le cap de la Garoupe, puis en longeant la côte du golfe de Gourjan jusqu'à la redoute de la Croisette, et en traversant vers l'île de Sainte-Marguerite]

3. *a Lerone et Lerina, Forum Iulii portus* mp xxiv
de Lero et Lerina à Fréjus, port

[en longeant la côte du golfe de La Napoule et en poursuivant vers l'ouest en doublant l'île d'O et l'île du Lion]

4. *a Foro Iulii, sinus Sambracitanus plagia* mp xxv
de Fréjus au golfe de Grimaud, plage

[en doublant le cap Saint-Égou et le cap des Assambres, puis en longeant la côte du golfe Sambracitain, ou golfe de Grimaud, jusqu'à Saint-Tropez et à la pointe de la Moutte]

5. *a sinu Sambracitano, Heraclia Caccabaria portus* mp xvi
du golfe de Grimaud à Cavalaire, port

[en longeant la côte et en doublant le cap des Salins, le cap du Pinet, le cap Camarat, la tour de Camarat, les écueils de Porte, l'écueil de Javard ou d'Aigebonne]

6. *ab Heraclia Caccabaria, Alconis* mp xii
de Cavalaire à Cavalière

[en longeant la côte]

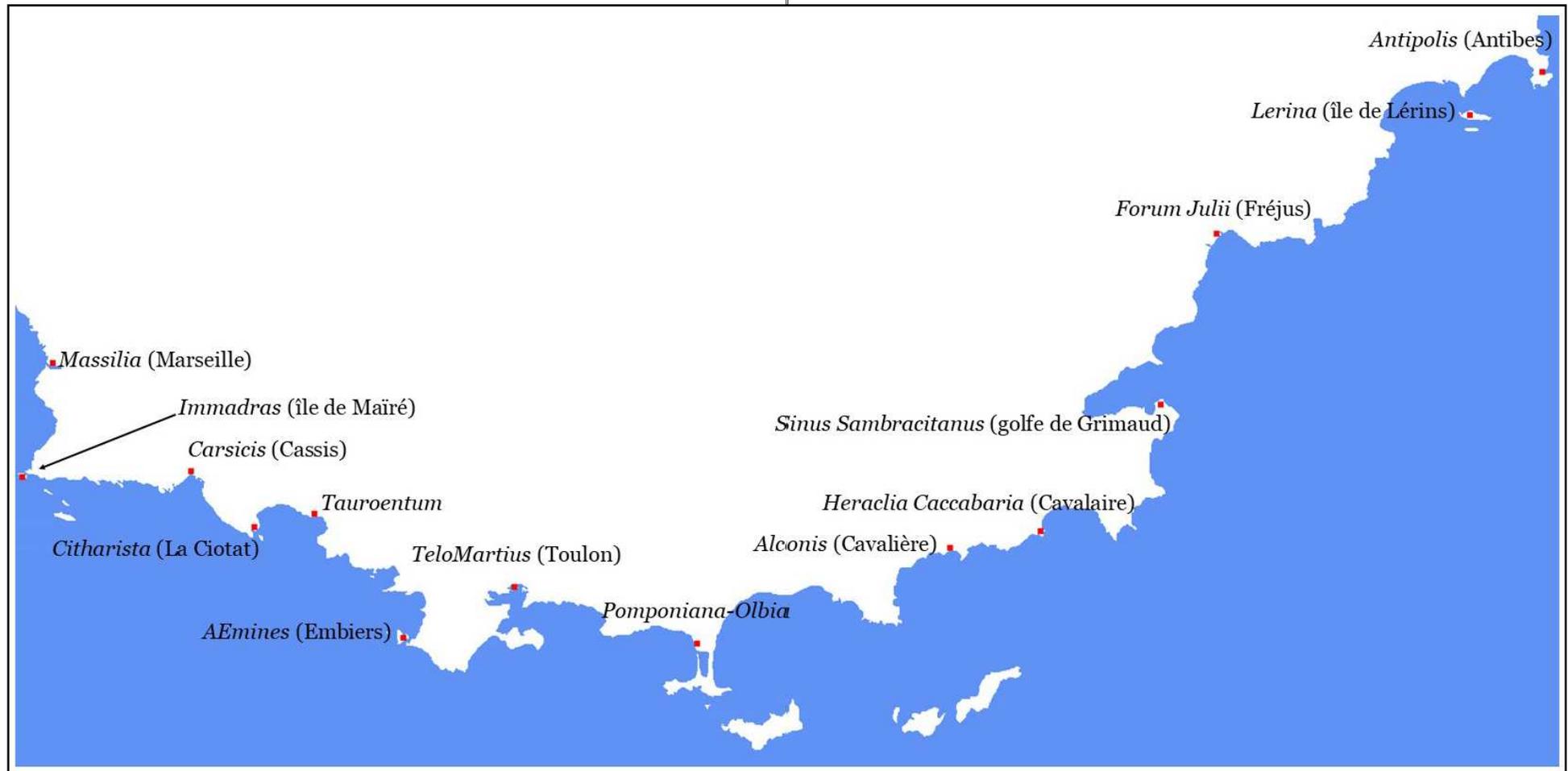
7. *ab Alconis, Pomponianae portus* mp xxx
de Cavalière à Pomponiana [Olbia], port

[en longeant la côte et en contournant la
presqu'île de Giens jusqu'à l'Almanarre]

8. *a Pomponianis, Telo Martius portus* mp xv
de Pomponiana [Olbia] à Toulon, port
[en longeant la côte]

9. *a Telone Martio, Æmines positio* mp XVIII
de Toulon à l'île des Embiers, position

[en contournant la presqu'île de Saint-Mandrier⁵⁴,
en doublant le cap Sicié, puis en longeant la côte
vers l'ouest]



34

35

⁵⁴ La presqu'île de Saint-Mandrier est aujourd'hui reliée à la côte par un isthme d'environ trois cents mètres de longueur. Sa fermeture n'a été définitivement achevée qu'à la fin du XIX^e siècle mais le passage était si peu pro-

fond que la carte de Cassini mentionne un isthme complet au XVIII^e siècle. Un millénaire et demi auparavant, l'*Itinerarium maritimum* préférait également prescrire le tour de la presqu'île plutôt que le risque d'un échouage.

10. *a portu Æmines, Tauroentum portus* mp XII
de l'île des Embiers à Tauroentum [Les Lèques], port
[en longeant la côte]
11. *a Taurento portus, Citharista portus* mp VI
de Tauroentum à La Ciotat, port
[en longeant la côte]
12. *a Citharista portu, Carsicis portus* mp XII
de La Ciotat à Cassis, port
[en longeant la côte]
13. *a Carsicis, Immadras positio* mp XII
de Cassis à l'île de Mairé, position
[en longeant la côte et en doublant les pointes]
14. *ab Immadris, Massilia Graecorum portus* mp XII
de l'île de Mairé à Marseille, port
[en longeant la côte]

Les îles disséminées au long de la côte varoise et au large de Marseille ne sont pas toutes nommées : Pomponius Mela et Ptolémée ne mentionnent que des *Stœchades* c'est-à-dire des « îles alignées », Strabon en signale « trois grandes et deux petites »...

À l'ouest de Marseille se trouve l'archipel du Frioul formé principalement de l'îlot d'If avec son célèbre fort-prison et des deux îles Ratoneau et Pomègues. Cet archipel n'est jamais nommé par les géographes de l'Antiquité.

Au sud de Marseille, Tiboulén de Mairé, Mairé, Jarron, Jarre, Calseraigne et Riou se succèdent d'ouest en est. L'île Mairé seule

est mentionnée dans l'*Itinerarium maritimum* sous le nom d'*Immadras*.

Les îles de la côte varoise ont été davantage et mieux citées.

Pline l'Ancien⁵⁵, par exemple, signale les îles d'Hyères et de Lérins : *tres Stœchades a vicinis Massiliensibus dictae propter ordinem, quas item nominant singulis vocabulis, Proten, & Mesen, quae & Pomponiana vocatur, tertia Hypaea. Ab his Sturium, Phœnice, Phila : Lero & Lerina adversum Antipolim*⁵⁶ « trois *Stœchades* ainsi nommées par les voisins marseillais en raison de leur alignement, que l'on nomme également *Proten*, *Mesen* ou *Pomponiana*, et la troisième *Hypaea*. À côté d'elles, *Sturium*, *Phœnice*, *Phila*, *Lero* et *Lerina* en face d'Antibes⁵⁷. »

Telo Martius est qualifié, dans l'*Itinerarium maritimum*, *portus*, « port », soit un lieu aménagé pour recevoir des na-

⁵⁵ Pline l'Ancien (*Caius Plinius*), naquit dans le nord de l'Italie en 23 de notre ère et mourut à Stabies en 79 en observant l'éruption du Vésuve qui fit disparaître Pompéi et Herculanium ; il avait adopté un neveu qui prit le nom de *Caius Plinius Caecilius Secundus* (Pline le Jeune). D'une famille aisée, il vint à Rome et y apprit la rhétorique ; il fit carrière dans les hautes sphères de l'armée et de l'administration. Pline l'Ancien a rassemblé le savoir de son temps dans une vaste *Historia naturalis* « Histoire naturelle » en trente-sept livres.

⁵⁶ PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia*, livre III, XI ; volume I, page 338.

⁵⁷ Tous ces toponymes cités par Pline l'Ancien sont grecs. De l'adjectif *στοιχᾶς, ἄδος* « aligné » sont nommées *αἱ Στοιχάδες* « les *Stœchades* ou îles alignées », aujourd'hui baptisées Îles d'Hyères : *Proten*, ἡ πρώτη νῆσος « la première île », Porquerolles ; *Mesen*, ἡ μέση νῆσος « l'île du milieu », Port-Cros ; *Hypaea*, ἡ ὑπᾶτη νῆσος « la dernière île », Titan ou Le Levant. En ce qui concerne *Mesen*, Pline l'Ancien la nomme fautivement *Pomponiana*, qui était une position sur la côte. Et pour *Sturium*, *Phœnice* et *Phila*, il ne peut s'agir que de Ribaud, Le Langoustier et Bagaud, parfois nommés « les petites *Stœchades* ». — Quant à *Lero* et *Lerina*, ce sont les îles de Lérins, longtemps dénommées de manière fautive : *Lero* est l'île Saint-Honorat au large avec le monastère et *Lerina* est l'île Sainte-Marguerite. Pour les noms de ces deux îles, voir AMANN (Dominique), *Onomastique des îles de Lérins (Alpes-Maritimes)*, Toulon, La Maurinière éditions numériques, décembre 2013, 53 pages.

vires, des passagers et des marchandises, avec tout ce que cela suppose d'installations : quais, logements, hangars, etc.

Marcien d'Héraclée

Dans son *Périple de la mer extérieure* (Περίπλους τῆς ἔξω θάλασσης), Marcien d'Héraclée, au v^e siècle de notre ère, se contente de citer les quatre provinces romaines : Γαλλία Ἀκυτανία (Aquitaine), Γαλλία Λουγδουνησία (Lyonnaise), Γαλλία Βελγική (Belgique), Γαλλία Ναρβωνησία (Narbonnaise)⁵⁸.

Étienne de Byzance

Étienne de Byzance⁵⁹, vers 530 de notre ère, cite dans ses *Ethniques* :

— Ἀγάθη πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν « Agde, ville des Ligures ou des Celtes » (page 358) ;

— Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτινὴν ἄποικος Φωκαέων « Marseille, ville de la Ligystique, près de la Celtique, colonie des Phocéens (pages 366 et 368) ;

— Μαστραμέλη πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτινῆς « Mastramélé, ville et étang de la Celtique » (page 368) ;

— Μονοίκος πόλις Λιγυστικῆ « Monaco, ville de Ligystique » (page 368) ;

— Νάρβων ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική « Narbonne, comptoir commercial maritime et ville de la Celtique » (page 368) ;

⁵⁸ Marcien d'Héraclée, *Périple de la mer extérieure*, livre II, « Périple de la Celtogalatie » ; *Geographi graeci minores*, volume I, page 550, colonne 1.

⁵⁹ Étienne de Byzance (Στέφανος Βυζάντιος), écrivain très mal connu du v^e siècle de notre ère. Ses *Ethniques* (Ἐθνικά), écrites vers 528-535, forment un lexique géographique originellement composé de plus de cinquante livres mais dont seule une forme abrégée (*Épitomé*) attribuée à Hermolaos nous est parvenue.

— Νίκαια ἑβδόμη Κελτικῆς Μασσαλιωτῶν ἄποικος « Nice, la septième de Celtique, colonie marseillaise » (page 368) ;

— Ὀλβία πόλις Λιγυστική « Olbia, ville de Ligystique » (page 368) ;

— Στοιχάδες νῆσοι τρεῖς πρὸς τῇ Μασσαλία « les Stœchades, trois îles proches de Marseille » (page 372) ;

— Ταυρόεις πόλις Κελτική Μασσαλιωτῶν ἄποικος « Tauroeis, ville de Celtique, colonie des Marseillais » (page 372)⁶⁰.

Eustathe de Thessalonique

Eustathe de Thessalonique⁶¹ cite Μασσαλία « Marseille », colonie fondée par des Phocéens fuyant la domination de Cyrus, où se trouvent un port nommé Λακύδων « Lacydon » et une ville⁶² ; ainsi que τὸ λίθινον πέδον « la plaine pierreuse » entre Marseille et le Rhône⁶³, que les Romains nommaient *Campi lapidei* « les champs de pierres ».

La table de Peutinger

La *Tabula Peutingeriana* de la Bibliothèque nationale autrichienne est une copie sur parchemin, réalisée à la fin du xiii^e

⁶⁰ Τῶν ἐθνικῶν κατ'ἐπιτομήν ; COUGNY (Edme), *Extraits des auteurs grecs*, volume I, pages 358-372, *passim*.

⁶¹ Eustathe de Thessalonique (Εὐστάθιος Θεσσαλονίκης) vécut dans la seconde moitié du xii^e siècle de notre ère. Après avoir enseigné la grammaire, la rhétorique et la philosophie, il fut sacré métropolitain de Thessalonique, où il mourut vers 1198. — Les Εὐστάθιου παρέκβολαι « Commentaires d'Eustathe » complètent quelque peu la *Périégèse* de Denys.

⁶² EUSTATHE, *Commentaires*, commentaire 75 ; *Geographi graeci minores*, volume II, pages 230-231, colonne 1.

⁶³ EUSTATHE, *Commentaires*, commentaire 76 ; *Geographi graeci minores*, volume II, page 231, colonne 1.

siècle, d'une ancienne carte romaine, qui indique les routes parcourant l'Empire romain et les villes qu'elle relie. Nommée en référence à Conrad Peutinger (1465-1547) qui en fut le détenteur, elle est composée de onze parchemins formant un ensemble de 6,82 m sur 0,34 m et montrant le réseau routier de l'Empire romain depuis l'Europe jusqu'en Chine. Les distances intercités y sont indiquées, le plus généralement en milles romains⁶⁴.

Cette carte ne décrit aucun itinéraire maritime entre Fréjus et Marseille.

Synthèse

Les historiens et les géographes de l'Antiquité n'apportent donc guère d'informations sur le Toulon primitif : tout au plus la petite cité est-elle nommée *Telo* ou *Telo Martius* dans seulement deux textes, qualifiée *portus* et dotée d'une teinturerie.

⁶⁴ *Tabula itineraria ex illustri Peutingerorum bibliotheca*, Anvers, Jean Moret typographe, décembre 1598, deux feuilles ; d'après la carte établie par Abraham Ortelius à partir de l'édition de Mark Welser (Venise, 1591) et de copies manuscrites tardives de l'original romain. — La Table de Peutinger est également appelée « Table théodosienne » car elle est supposée avoir été dressée sous le règne de cet empereur.

II. — TELO MARTIUS

Aux origines

On s'empressera d'oublier les élucubrations complaisamment étalées dans une littérature ancienne bien mal inspirée et trop souvent citée, selon lesquelles Toulon aurait été fondé :

- en 1642 avant J.-C. par Talamon, ou Telamon, roi des Camatalans descendus de la Haute Germanie, installés entre *Citharista* (La Ciotat ou Ceyreste) et *Olbia* (Hyères, quartier de l'Almanarre) ;
- par des Phrygiens échappés à l'incendie de Troie ;
- par des Phéniciens, venus de Tyr vers l'an mil avant notre ère, attirés par l'abondance du murex et du chêne kermès ;
- par des Grecs venus de Marseille vers l'an 380 avant notre ère ;
- par le marin marseillais Telo cité dans la *Pharsale* de Lucain ;
- par le capitaine goth Telonus ;
- par Tolum duc des Celtes... ou des Huns ;
- par Tolennus ou Telennus qui, s'étant converti à la religion chrétienne à la fin du iv^e siècle, fit agrandir la ville et combla les habitants de bienfaits ;
- par le citoyen romain Telo Martius⁶⁵ ;

⁶⁵ *Tolon – Tolonensis – Telo Martius Ciuis Romanus, hanc maritimam Coloniam deduxisse dicitur, quam postea Tolumnus Gothus instauravit, sub Theodorico Italiae rege.* « Toulon – Toulonnais – Le citoyen romain Telo Martius est dit avoir emmené cette colonie maritime, que par la suite

— et même par Telo, fille adultérine de Jupiter et d'Amphitrite !

Dans ce registre où se complaisent la faconde mais aussi la crédulité populaires, une couronne de lauriers toute spéciale revient à ce guide local que j'ai entendu exposer sentencieusement à des touristes ébahis que Toulon est la contraction de « tout-long » car la ville, étant coincée entre la mer et la montagne, ne peut se développer que « tout en long » !

Plus sérieusement, aucun des géographes grecs n'apporte de précisions sur la portion de côte comprise entre *Æmines* et *Olbia* : les Phocéens de Marseille n'avaient pas établi de comptoir à l'emplacement de l'actuel Toulon et l'archéologie n'y a rien exhumé provenant de leur civilisation.

Par ailleurs, la langue grecque n'offre que bien peu d'étymons à partir des radicaux $\theta\epsilon\lambda$, $\theta\omicron\lambda$, $\tau\epsilon\lambda$ et $\tau\omicron\lambda$: tout au plus trouve-t-on $\theta\acute{o}\lambda\omicron\varsigma$ « édifice voûté » et $\tau\epsilon\lambda\acute{\omega}\nu\iota\omicron\nu$ ⁶⁶ « octroi », qui ne paraissent pas avoir fourni des noms géographiques.

Le premier nom connu de Toulon est *Telo Martius* dans *l'Itinerarium maritimum* ou *Telo* dans la *Notitia dignitatum*.

Concernant *Martius*, il est d'usage d'y voir une dédicace à Mars⁶⁷, dieu romain de la guerre mais, en toute rigueur, la

Tolumnus Gothus établit, sous Théodoric roi d'Italie. » MASSON (Jean-Papire), *Notitia episcopatum Galliae*, 1/ 1606, page 61. Texte identique dans la 2/ 1610, pages 78-79. — Théodoric le Grand (455-526), de la dynastie royale gothe des Amales, fut envoyé en Italie pour destituer Odoacre le roi des Hérules ; ayant réussi à le vaincre, il fut proclamé roi des Ostrogoths d'Italie. Après le siège d'Arles, achevé en 508, il prit le contrôle de la Gaule méridionale puis gouverna l'Espagne wisigothique. Selon cet auteur, la ville de Toulon n'aurait donc été fondée qu'au début du VI^e siècle de notre ère.

⁶⁶ En latin : *telonearius*, *telonarius*, *teloniarius*, *tolonarius* « collecteur d'impôts » ; *teloneum*, *toloneum*, *telonium* « bureau du percepteur des impôts ».

chose n'est pas assurée : par exemple, lorsque les Romains fondèrent l'actuelle Narbonne, en 118 avant notre ère, ils la baptisèrent *Colonia Narbo Martius* d'après le nom du consul Quintus Marcius Rex⁶⁸.

Telo, génitif *Telonis*, imparisyllabique de la troisième déclinaison, est, en revanche, un nom latin bien attesté, désignant par exemple :

— chez Virgile⁶⁹, le roi des Téléboens de Capri : *Æbale*, *quem generasse Telon Sebethide nympha / Fertur, Teleboum Capreas quum regna teneret*⁷⁰, « Oebale, que Telon a engendré avec une nymphe fille de Sébéthos / dit-on, quand il régnait sur Capri, l'île des Téléboens » ;

— chez Lucain⁷¹, un Phocéén capitaine d'une galère massaliote qui livra combat contre la flotte romaine de Jules César lors du siège de Marseille et mourut transpercé par un javelot : *Dirigit huc puppim miseri quoque dextra Telonis*⁷², « la main droite du malheureux Telon dirige ici le navire » ;

⁶⁷ Dans la mythologie latine, Mars est le dieu des guerriers et de la jeunesse. Il est aussi le dieu du printemps, cette saison marquant la reprise des campagnes militaires après les trêves hivernales. Son épiclèse *Gravidus* « rempli, fécond » rappelle qu'il fut également associé à la fertilité et à l'agriculture.

⁶⁸ On constatera que *Narbo Martius* et *Telo Martius*, les deux seules implantations romaines de la Narbonnaise ainsi nommées *Martius* étaient, par ailleurs, les deux seules de la Gaule à posséder des teintureries (cf. la *Notitia dignitatum*).

⁶⁹ Virgile (Publius Vergilius Maro), né en 70 et décédé en 19 avant notre ère, écrivain latin : ses *Bucoliques*, ses *Géorgiques* et son *Énéide* figurent parmi les sommets de la littérature latine classique.

⁷⁰ VIRGILE, *Énéide*, livre VII, vers 734-735 ; voir *Œuvres complètes*, volume III, pages 336 et 338.

⁷¹ Lucain (Marcus Annaeus Lucanus), né à Cordoue en 39 et décédé en 65 après s'être suicidé sur l'ordre de Néron, sans avoir pu achever son épopée *Bellum civile* « La Guerre civile », généralement publiée aujourd'hui sous le titre de *Pharsale*.

⁷² LUCAIN, *Pharsalia*, livre III, vers 592 ; volume I, page 319.

— chez Silius Italicus⁷³, un marin romain mortellement atteint, durant la deuxième guerre punique, par le javelot du farouche carthaginois Sabrata : *Et Neptunicolae transuerberat ora Telonis*⁷⁴, « et il transperça la face du marin Telo ».

Le nom apparaît également dans la géographie. Ovide⁷⁵ cite le *Tolenum flumen* [ou *Tolenus*, *Telonus*, *Telonum*, *Telonius*], rivière des Marse, peuple du Latium : *Exitus accessit uerbis, flumenque Tolenum / Purpureo mixtis sanguine fluxit aquis*⁷⁶, « La fatale prédiction s'accomplit et le fleuve Tolène charria des eaux mêlées de sang rouge ». Silius Italicus mentionne *l'antiqui saxosa Telonis insula*⁷⁷ « l'île pierreuse de l'antique Telo ». *Tellonum* [*Telonnum*] est une ville d'Aquitaine citée dans *l'Itinéraire d'Antonin* et la Table de Peutinger signale *Ticlonnum* [*Teionnum*, *Telonnum*]⁷⁸, aujourd'hui Toulon-sur-Arroux.

Le culte des sources

Si Toulon (Var) est la plus grande des villes de France ainsi baptisées, notre pays en compte bien d'autres : Toulon-sur-

⁷³ Tiberius Catius Asconius Silius Italicus, né en 26 et mort en 101, homme politique et poète latin. Ses *Punica* « Guerre punique » retracent le cours de la Deuxième guerre punique depuis le serment d'Hannibal jusqu'à la victoire de Scipion l'Africain à Zama.

⁷⁴ SILIUS ITALICUS, *Les Guerres puniques*, livre XIV, vers 443 ; page 434, colonne 1.

⁷⁵ Publius Ovidius Naso, né en 43 av. J.-C. ; mort en 17 ap. J.-C., poète latin. Pour des raisons restées obscures, il fut relégué en l'an 8 de notre ère à Tomis, aujourd'hui Constantza en Roumanie.

⁷⁶ OVIDE, *Fasti*, livre VI, vers 565-566 ; voir *Œuvres complètes*, page 651, colonne 1.

⁷⁷ SILIUS ITALICUS, *Les Guerres puniques*, livre VIII ; page 341, colonne 1.

⁷⁸ FORTIA D'URBAN, *Recueil des itinéraires anciens, Tabula peutingeria*, XC, page 235.

Arroux (*Telonnum*, *Teionum*, Saône-et-Loire), Toulon-sur-Allier (Allier), Toulon-la-Montagne (Marne), Toulonjac (Aveyron), Thouron (Haute-Vienne), *Tellonum*, sur la voie romaine Bordeaux-Dax (aujourd'hui Liposthey dans les Landes), le hameau de Toulon à Sablonceaux (Charente-Maritime), le hameau de Toulon à Blacqueville (Seine-Maritime), le quartier du Toulon à Périgueux, etc.

Le toponyme « Toulon » connaît de nombreux dérivés, en français et dans les langues du Midi de la France, qui ont pour particularité commune de désigner des cours d'eau ou des lieux associés à un écoulement d'eau :

— *Toulon* : la source du Toulon proche de Périgueux ; la fontaine du Toulon à Gaugeac (Dordogne) ;

— *le Toulon* ou *Toulou*, affluent de la rive gauche de la Braune (Gard) ; lieu-dit sur la commune de Calès (Gard) ; *le Champ du Toulon*, lieu-dit sur la commune de Jambles (Saône-et-Loire) ;

— *le Tholon*, affluent de la rive gauche de l'Yonne, passant au pied du village de Montholon ; la *fontaine de Tholon* à Martigues, près l'étang de Berre ;

— *Le Tholonet* (*Lou Toulounet*), commune des Bouches-du-Rhône, avec une belle source ;

— *Le Thoronet* (*Lou Tourounet*), commune du Var, avec une belle source ;

— *la Touloubre* (*Touloubro*, *Toudoubro* en provençal ; *Tollobra* ou *Todobra* dans des chartes médiévales des XI^e et XII^e siècles), fleuve côtier qui se jette dans l'étang de Berre après avoir baigné la plaine de Salon ; et son affluent *le Toulon* ;

— *le Toulourenc*, torrent qui coule au nord du mont Ventoux (Vaucluse) et se jette dans l'Ouvèze un peu avant Vaison-la-Romaine ;

— *le Théron*, dans le département de l'Aude : un ruisseau de la commune de Bize, un affluent de l'Aude près de Cavagnac,

un ruisseau de la commune de Montirat ; *le Théron*, nom de quatre fermes des communes de La Louvière, Moux, Néviau et Saint-Benoît ; la *Fontaine-de-Théron*, ferme de la commune de Clermont (Hérault) ;

— le *Théronnel*, ruisseau de Miraval-Cabardès (Aude) ; *Théronnels* ou *Terondéu*, localité de l'Aveyron ;

— le *Thouron*, nom porté en Périgord par de nombreuses sources jaillissantes⁷⁹ ;

— *Le Torondel* : lieu-dit près de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes) ;

— *touroun* (varois)⁸⁰, *tourou* (périgourdin) : « Nom commun à plusieurs fontaines et cours d'eau, dans les localités de Martigues, Bargème, Callians, Grasse, Le Tholonet, etc.⁸¹ » ; par extension, les localités bâties sur ces résurgences : le *Touroun* de Bastouet (Ariège), la *Touroun* de Claverie à Montfort (Pyrénées-Atlantiques), le *Touroun dous Mourous* ou « ballon des Maures » à Lay-Lamidou en Béarn ; les départements des Alpes-Maritimes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées abritent de nombreux chemins du *Touroun*, domaines du *Touroun* ;

— *touroun*, *teroun* (rouergat), *touiron* : « fontaine, source, dans le Var⁸² » ; la fontaine du *Touroun* à Fours (Hautes-Alpes) ; la source du *Touiron* à Gignac-en-Quercy ; la source du *Touiron* à Saint-Sever (Landes). Paul Æbischer a noté la grande fréquence

⁷⁹ MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, article « TOULOUN, TOU-ROUN », page 1004, colonne 1.

⁸⁰ MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, article « TOULOUN, TOU-ROUN », page 1004, colonne 1. L'auteur rappelle que Toulon se dit *Touloun* en provençal, et plus spécifiquement *Touroun* dans le parler varois ; d'où l'adjectif *toulounen* et sa forme varoise *tourounen*.

⁸¹ MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, article « TOULOUN, TOU-ROUN », page 1004, colonne 1.

⁸² MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, article « TOULOUN, TE-ROUN », page 1012, colonne 2.

des *Touiron* dans la toponymie gauloise et Alexis de Gourgues en relève trente et un rien qu'en Dordogne⁸³ : une fontaine sur la commune de Nastringues ; des lieux-dits sur les communes de Bonneville, Bosset, Bouniagues, Campagne, Faux, Maurens, la Mongie-Saint-Martin, Campagnac-Montagnac, Montbazillac, Mont-Caret, Sainte-Foy-de-Belvez, Saint-Germain-de-Salembre, Saint-Mayme-de-Pereyrol, Saint-Michel-de-Montaigne, Saint-Remy, Saint-Vincent-de-Connezac, Sourzac ; des hameaux dans les communes de la Chapelle-au-Bareil, Carlux, Cazenac-Beynac, Saint-Geniez, Sainte-Natalène, Saint-Sernin-de-la-Barde, Saint-Sulpice-d'Eymet ; des sources jaillissant du rocher au bourg de Font-Roque, à Ribagnac, au bourg de Rouffignac, à la Rouquète-d'Eymet, au Saumayne sur la commune de Saint-Aubin-d'Eymet, à Saint-Sulpice-d'Eymet ; une métairie aux environs de Saint-Cyprien. Étienne Garcin mentionne cinq sources ainsi nommées *Touiron* : quatre à Comps, Bargème, Seillans, et Callian dans le Var et une cinquième dans le territoire de Grasse (Alpes-Maritimes⁸⁴) ;

— *touroundeu* : Le *Touironnel*, nom porté par des fontaines, en Périgord ; le château du *Touironnel*, à Saint-Augustin (Corrèze) ; Gourgues en dénombre cinq dans le département de la Dordogne⁸⁵ : la *Fons de Touironnel* sur la commune de Cabans, la *Fons del Torondel* sur la commune de Font-Galau, la fontaine de *Touironnel* sur la commune de Saint-Cyprien, un lieu-dit commune de Saint-Julien-de-Carlux et un hameau de la commune de Vézac ;

⁸³ ÆBISCHER, Paul, « La divinité aquatique *Telo* et l'hydronymie de la Gaule », *Revue celtique*, n° 47, 1930, pages 427-441 ; voir page 429. — GOURGUES (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, page 326 colonnes 1 et 2.

⁸⁴ GARCIN (Étienne), *Dictionnaire historique et topographique de la Provence*, volume II, page 469.

⁸⁵ GOURGUES (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, page 326 colonne 2.

— voire, peut-être encore, *tourrènt, tourrent* « torrent ».

L'eau est la ressource naturelle la plus utile à l'homme, aussi bien pour lui-même que pour ses animaux et ses cultures ; mais c'est aussi la seule qu'il est incapable de produire ou fabriquer, et pour laquelle il est totalement dépendant de la Nature. C'est pourquoi toute implantation humaine dans l'Antiquité s'est faite à proximité d'une source et avec un culte rendu à la Divinité en remerciement de cette grâce : *Augent numerum deorum nominibus variis, urbesque condunt*⁸⁶ « [les eaux] augmentent le nombre des dieux sous des noms variés et font naître des villes ».

Pour la Gaule, par exemple, Claudius Vaillat, ayant étudié de nombreux sanctuaires, a identifié tout un panthéon de dieux et déesses associés à un culte des sources, notamment : *Acionna, Agho, Alisanus, Arixo, Avicantus, Borvo* et *Damona, Coventina, Clutoida, Divona, Dunisia, Epona, Grannus, Ianuaria, Icauni, Ilixo, Iluni, Ivaos, Larasson, Lexe, Lussio, Lussoius* et *Bricia, Matrona, Matronae, Moritasgus, Nehalennia, Nemausus, Neptune, Nerijs, Nonisus, Niskae, Nymphae, Ritona, Ricoria, Sacanus, Segeta, Sequana, Siannus, Sirona, Stanna* et *Telo, Ucuētis, Urae, Uxello, Vercana* et *Meduna, Vesunna, Vindonnus*.

Les cultes de l'eau — et donc des sources — se retrouvent dans toutes les religions : les sources exploitées étaient sacralisées et l'homme primitif en vénérât les divinités tutélaires afin de se concilier leurs faveurs et de s'assurer un débit d'eau régulier et suffisant à ses besoins ; les résurgences étaient gratifiées d'un lieu de culte, depuis le simple autel de pierre jusqu'au temple, comme celui de Nemausus à Nîmes. Les nombreux dépôts —

⁸⁶ PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia*, livre XXXI, II ; volume IV, page 777.

ex voto ou pièces de monnaie — retrouvés dans les sanctuaires gaulois associés aux sources attestent ces cultes primitifs.

Dans le panthéon gaulois, cinq fragments d'inscriptions retrouvées à *Vesunna* « Vésone », aujourd'hui Périgueux, lors de la démolition des vieilles casernes, associent le dieu *Telo* à sa parèdre *Stanna*⁸⁷ : ils appartiennent à trois inscriptions présentées différemment mais de même contenu. Déposés au musée de la ville, ces fragments ont été partiellement décryptés par divers auteurs⁸⁸ qui en ont donné des interprétations divergentes et Émile Espérandieu en a produit l'étude la plus complète⁸⁹. En collationnant ses transcriptions avec celles du *Corpus inscriptionum latinarum*⁹⁰, j'aboutis à :

DEO TELONI ET DEAE STANNAE SOLO A. POMP[EII] ANTIQUI PER...IUS
SILVANI FIL[IUS] BASSUS C[URATOR] C[IVITUM] R[OMANORUM]
CONSAEPTUM OMNE CIRCA TEMPLUM [ET] BASILICAS DUAS CUM
CETERIS ORNAMENTIS AC MUNIMENTIS FACIENDUM CURAVIT

⁸⁷ *Telo* est bien UN DIEU, et non pas UNE DÉESSE comme l'a imaginé, de manière très fantaisiste, Rémy Vidal dans « Grèce et Provence. La déesse Telo, légende toulonnaise », *Bulletin de l'Académie du Var*, 1901, pages 157-170 ; ou encore Emmanuel Davin dans *Promenades en Provence*, 1935, pages 169-172. Pour Rémy Vidal, voir sa notice biographique annexe I, pages 71-72. — Le nom *Telo* est peut-être à l'origine de cette idée plusieurs fois avancée que, dans les parlers ligures... ou celtes..., il y aurait une racine *tel* ou *tol* pour signifier une source.

⁸⁸ Voir notamment : TAILLEFER (Wlgrin de), *Antiquités de Vésone*, Périgueux, 1821-1826 ; AUDIERNE (François-Georges), *Épigraphie de l'antique Vésone*, Périgueux, 1858 ; GALY, *Vésone et ses monuments sous la domination romaine*, Caen, 1859 ; GALY, *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux, 1862.

⁸⁹ ESPÉRANDIEU (Émile), *Musée de Périgueux*, fragments 17-21, pages 38-43.

⁹⁰ *Corpus inscriptionum latinarum. Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae, pars I, I, inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*, volume XIII, 1899, n° 948-954.

« Au dieu *Telo* et à la déesse *Stanna*, sur le terrain de A. Pompée l'Ancien ... Bassus, fils de Silvanus, curateur des citoyens romains, donne toute l'enceinte autour du temple et deux basiliques avec les autres embellissements et accessoires. »

qui associe deux évergètes pour la réalisation d'un sanctuaire dédié au dieu *Telo*.

Le musée de Périgueux possède un autre fragment lapidaire nommant de nouveau le « DEO · TEL°N/ »⁹¹.

Ce dieu est bien nommé au datif *Deo Teloni*, qui renvoie au nominatif *Telo* appartenant à la troisième déclinaison, noms imparisyllabiques, génitif *Telonis*. Wlgrin Taillefer, dans ses *Antiquités de Vésone*, a conclu fautivement à un dieu *Telonus* ou *Telonus*, francisé par la suite en Télon : *Telonus*, deuxième déclinaison, génitif *Teloni*, donnerait en effet *Telono* au datif.

La région de Périgueux était, au début de notre ère, le territoire des *Petrocorii* qui fournirent à Vercingétorix, ainsi que le mentionne Jules César⁹², un contingent de cinq mille hommes pour la défense d'Alésia. Les archéologues y ont fait de belles découvertes et la plupart des pièces trouvées ont été réunies au musée de Périgueux, notamment un extraordinaire dieu tricéphale gaulois du 1^{er} siècle de notre ère, exhumé à Condat⁹³.

Il semblerait que la romanisation de ces territoires ait eu pour conséquence l'éviction progressive des druides et l'émergence

⁹¹ ESPÉRANDIEU (Émile), *Musée de Périgueux*, fragment 23, page 43.

⁹² CÉSAR (Jules), *De Bello gallico*, livre VII, chapitre LXXV ; volume II, page 100.

⁹³ MENSIGNAC (Camille de), « Le dieu tricéphale gaulois de la commune de Condat, canton de Champagnac-de-Bélair, arrondissement de Nontron (Dordogne) », *Société archéologique de Bordeaux*, tome XXII, 1^{er} fascicule, 1^{er} trimestre, Bordeaux, Feret et fils, 1897, pages 29-42.

d'une religion plus populaire. Un panthéon nouveau apparaît, en apparence du moins, car il devait déjà exister dans le petit peuple : « avant la fin du 1^{er} siècle de notre ère, une foule de divinités, inconnues du monde gréco-romain, prennent place, à côté des dieux romains, dans les laraires et les temples des *Trois Gaules*⁹⁴. »

Si seule la région de Périgueux nous a conservé des inscriptions portant le nom du dieu *Telo*, il est certain que ce génie aquatique a été connu sur un territoire plus considérable : « Ainsi, ce nom de Telo, divinité de sources et de petits cours d'eau, a servi à désigner un nombre assez considérable de rivières et de sources, et aussi de localités, de l'Aquitaine au Léman et du Var au Périgord, sans compter quelques points situés plus au nord, en ordre dispersé. Mais c'est, nous l'avons vu, dans le centre sud de la Gaule qu'il a surtout fait fortune : les fontaines qui portaient son nom y étaient si nombreuses que Telo, dans cette région, est devenu nom commun avec le sens précisément de "source jaillissante", puis de "source, fontaine" [...] »⁹⁵.

D'ultimes vestiges indiquent que la cavité d'où sort la source Saint-Antoine de Toulon, la plus importante du lieu, était à l'origine précédée d'un édifice probablement religieux : on y a retrouvé en 1897 un lot de cent cinquante monnaies très érodées par le mouvement des eaux, dont seules treize pièces étaient encore lisibles et portaient les effigies de Domitien, Trajan, Ha-

⁹⁴ MENSIGNAC (Camille de), « Le dieu tricéphale gaulois de la commune de Condat », *op. cit.*, page 31.

⁹⁵ ÆBISCHER (Paul), « La divinité aquatique *Telo* et l'hydronymie de la Gaule », *Revue celtique*, n° 47, 1930, pages 427-441 ; la citation est prise aux pages 440-441.

drien, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, qui régnèrent successivement de 81 à 180. Un petit autel votif en grès jaune a été également découvert en mars 1973 dans une cressonnière située environ cent cinquante mètres en contrebas : cette source était donc divinisée et faisait l'objet d'un culte, de toute évidence adressé au dieu topique *Telo*.

Le toponyme *Telo* est donc d'origine romaine et se trouve être, plus précisément, un hydronyme.

La Préhistoire

La proche région toulonnaise fut habitée dès le paléolithique et les préhistoriens ont découvert sur le mont Faron, dans les gorges d'Ollioules, de la Reppe, du Destel et à Sainte-Anne-d'Évenos de nombreuses grottes ou de simples abris qui livrèrent des ossements humains ou animaux, des coquillages, des armes et des outils, de la poterie, des bijoux, des objets en pâte de verre et des peintures rupestres.

À la fin du Néolithique, environ mille huit cents ans avant notre ère, apparaissent des *oppida*, villages entourés d'une palissade de bois ou de murs de pierres, qui témoignent de la formation de communautés organisées, stables, pratiquant l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat ; ces Ligures exploitaient également la forêt, les salines naturelles et les minerais. L'oppidum de la Courtine d'Ollioules, qui paraît remonter au VII^e siècle, abrita une importante population jusqu'à sa destruction en 124 par les troupes romaines du proconsul Sextius Calvinus.

Les Ligures furent progressivement remplacés par les Celtes — ou Gaulois — venus de l'Est et arrivés en Provence vers la fin du IV^e siècle.

Ces peuples et ces tribus occupaient principalement l'arrière-pays, sur des hauteurs ou dans des positions naturelles faciles

à défendre. La côte fut peu à peu peuplée par les Phocéens de Marseille qui y établirent des comptoirs commerciaux et même des colonies ou des cités qui, elles-mêmes essaimèrent en multipliant les implantations pour développer leur commerce.

Pline l'Ancien nomme *Regio Camatullicorum*⁹⁶ « région des Camatulliciens » la portion du littoral de Marseille à Fréjus.

La côte toulonnaise fut toutefois délaissée à cette époque car deux petits fleuves côtiers, au débit très irrégulier et charriant toutes sortes de débris, aujourd'hui nommés le Las et l'Eygoutier, avaient formé des deltas marécageux dans les actuels quartiers de Castigneau à l'ouest et de La Rode à l'est. En 1678-1680, Vauban fit détourner le cours du Las plus à l'ouest et le cours de l'Eygoutier plus à l'est de manière à assainir ces zones humides : il est donc très difficile aujourd'hui de se faire une idée exacte de la configuration des lieux et du rivage aux premiers siècles de notre ère.

Si ces fleuves côtiers n'offraient guère une ressource régulière et utilisable, la localité disposait d'une source au puissant débit, aujourd'hui nommée source Saint-Antoine, surgissant sur les premières pentes du mont Faron, dans le quartier dit Le Jonquet, à proximité du fort Saint-Antoine. Cette exceptionnelle ressource naturelle ne pouvait manquer d'attirer des individus désirant se fixer là.

Les Phéniciens et les Grecs ne se sont pas installés dans la rade : la première implantation est due aux Romains.

L'Antiquité romaine

Toulon n'a pas connu un grand développement dans l'Antiquité en raison de circonstances défavorables.

⁹⁶ PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia*, livre III, v ; volume I, page 311.

La voie romaine reliant Rome à l'Espagne, la *via Aurelia*, prolongée siècle après siècle au rythme de l'expansion romaine en Gaule, passait par *Albintimilium* (Vintimille), Lumone (Cap-Martin), le Trophée des Alpes à La Turbie, *Cemenelum* (Cimiez, quartier de Nice), traversait le fleuve Var et poursuivait par La Gaude, *Antipolis* (Antibes) et *Forum Iulii* (Fréjus). Quittant le littoral, elle suivait alors la vallée de l'Argens par Le Muy et *Forum Voconii* (Le Cannet-des-Maures). Elle traversait ensuite Le Luc, *Matavo* (Cabasse), Brignoles, *Turris* (Tourves), doublait Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et le Trophée de Marius ; passant par Pourcieux et Trets, elle arrivait à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence). Toulon n'était desservi que par une voie secondaire plus proche de la côte tracée de *Forum Voconii* jusqu'à *Massilia* (Marseille).

Par ailleurs, Toulon est bordé au nord par une suite de monts alors difficilement franchissables, notamment à l'ouest, le parcours devant emprunter le défilé des gorges d'Ollioules.

Enfin, coincée entre le mont Faron et la mer, surtout à une époque où le rivage était plus reculé dans les terres qu'aujourd'hui, la ville ne pouvait s'étendre que sur un espace restreint, encore limité à l'ouest et à l'est par les zones humides provoquées par les petits fleuves Las et Eygoutier.

Aussi, le *Telo Martius* de la fin du 1^{er} siècle était-il un petit *portus* « port » en raison d'une possibilité d'accueil de navires et, pour sa partie habitable, un simple *locus* « lieu », pas encore un *pagus* ou *vicus* « bourg, village ».

Je me garderai bien de proposer une évaluation du nombre de ses habitants : les chiffres de quatre mille, cinq mille et plus... que l'on a donnés me paraissent très surestimés.

Les premiers travaux archéologiques

Les premières découvertes archéologiques connues à Toulon ont été mentionnées par le père Étienne Isnard (1591-1656) qui

a signalé des vestiges romains dégagés en 1588 au quartier dit Entrevignes et dans lesquels on a cru reconnaître des thermes. Les découvertes ultérieures ont été réalisées dans la plus grande confusion, avec des descriptions inexistantes ou très insuffisantes. Seules la belle *domus* avec mosaïques du 1^{er} siècle mise au jour lors de la construction du Grand-Théâtre, parfois dite *palais des Romains* et que Rémy Vidal croit avoir été la demeure du *procurator bafii telonensis*, ainsi que la voie romaine dégagée lors des travaux d'extension de la ville sous le Second Empire ont donné lieu à des études plus précises.

Six inscriptions antiques ont été découvertes, toutes funéraires, mais aucune ne renseigne sur le passé de la ville.

Il fallut attendre la création en 1966 de l'antenne du Centre archéologique du Var pour que le matériel découvert de-ci de-là fût collecté et décrit. Et les grands travaux urbains effectués à partir de 1978 dans la ZAC Besagne-Dutasta ont permis aux archéologues d'intervenir et d'explorer de larges surfaces dans plusieurs quartiers jusqu'à la fin des années 1990 : les importantes découvertes réalisées ont apporté des informations capitales sur l'état de la ville primitive et son développement à partir du II^e siècle de notre ère.

Le quartier d'Entrevignes

Telo Martius s'est primitivement développé autour d'un canal naturel d'environ deux cent cinquante mètres de longueur, nommé par la suite « canal de Castignean » ou « canal de la boulangerie » ; ce quartier était nommé « Entrevignes » en 1588. Le mot latin *portus, us, m.*, a pour sens premier « ouverture, passage » et il désigne également en poésie l'embouchure d'un fleuve : pour les Romains, un port devait donc être aménagé dans un estuaire, une embouchure, un canal naturel, pénétrant

suffisamment à l'intérieur des terres pour offrir une bonne protection contre les houles et les tempêtes côtières.

À la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. ou au début de notre ère, les colonisateurs prirent possession des lieux : ils approfondirent et agrandirent quelque peu ce canal, assainirent ses abords et y conduisirent les eaux de la vallée de Dardennes et de la source Saint-Antoine.

Ce canal, qui a disparu lors du creusement des bassins de Castigneau à partir de 1843, avait été conservé par Vauban pour former les douves de son rempart ouest, depuis la mer jusqu'à la porte de France.

L'emplacement était idéal pour installer un petit port à l'abri des houles et la cité primitive s'organisa autour de ces installations, son développement restant limité vers l'ouest en raison de la zone humide formée non loin par l'estuaire du Las ; côté est, elle s'étendit progressivement jusqu'à l'autre zone humide formée par l'Eygoutier.

Un chemin se détachait de la voie romaine pour se diriger vers le quartier d'Entrevignes : une tour romaine, qui ne disparut qu'en 1482, marquait cette bifurcation ; elle se trouvait là où est aujourd'hui le Jardin Alexandre III.

André-Jean Tardy a établi que les Romains avaient creusé un aqueduc dans le sol depuis la source Saint-Antoine : suivant une pente naturelle favorable ayant dispensé de la construction d'ouvrages d'art, il conduisait les eaux jusqu'à cette tour. Là, un bassin de répartition alimentait une branche se dirigeant au sud vers la cité primitive autour du canal naturel et une autre branche portant l'eau vers le quartier est⁹⁷.

⁹⁷ TARDY (André-Jean), *Histoire de Toulon de Telo à Amphitria*, tome I, pages 99-106.

Quelques ruines antiques furent découvertes autour de la chapelle Notre-Dame d'Entrevignes.

D'abord des murs, bassins et sculptures : « L'an 1558, le premier jour du mois de décembre, dans une terre proche l'église de Nostre-Dame d'Entrevignes, comme l'on exécutoit à creuser les fossés pour planter une vigne muscate, l'on découvrit sous la terre les fondemens de plusieurs maysons, et entr'autres une de dix cannes carrées (environ 22 mètres de côté) et dans ces vieux fondemens mesmement des estuves.⁹⁸ »

En septembre 1709, des quais de construction romaine et les substructions de quelques bâtiments furent exhumés sur la rive ouest de ce canal : en raison de l'abondance des eaux, on y vit les restes de la teinturerie mentionnée par la *Notitia dignitatum*.

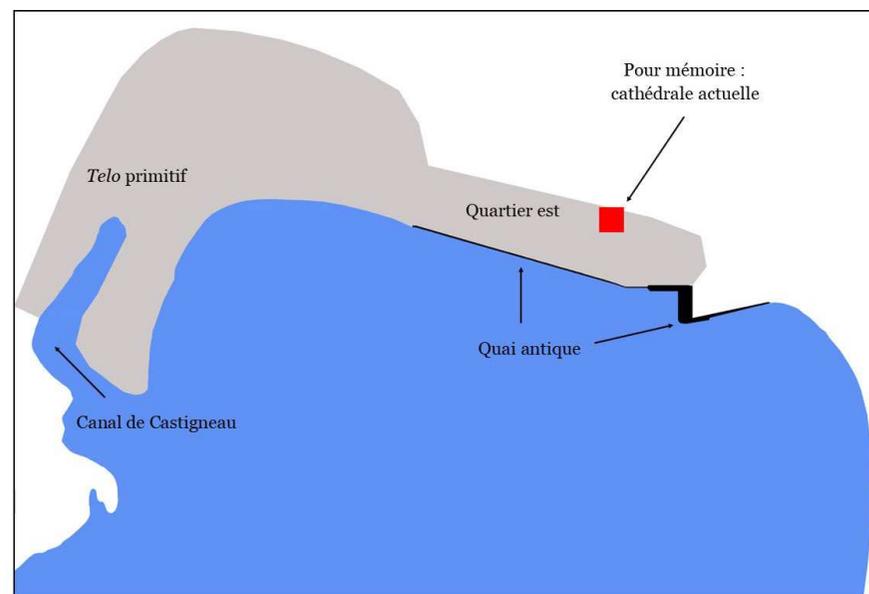


Schéma de Telo à la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

⁹⁸ ISNARD (Étienne), *Histoire de la ville de Tolon*, livre I, folio 13. Cité d'après LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, chapitre I, page 19.

Mais, hormis ces quelques observations trop peu documentées, l'histoire de cette cité primitive est définitivement perdue car, depuis la fin du xvii^e siècle, les agrandissements successifs de l'arsenal et de la ville ont tellement bouleversé le quartier qu'il n'est plus possible d'y reconnaître sa configuration ancienne ; toutes les ruines antiques ont disparu.

Le quartier est

Un peu plus à l'est, des démolitions d'immeubles vétustes dans les vieux quartiers de l'Équerre et de Besagne mirent à jour les vestiges d'un long quai rudimentaire : des pieux de pin maritime ou de genévrier plantés verticalement maintenaient un alignement de troncs de chênes-lièges délimitant un quai formé de remblais de terre et de pierres⁹⁹. Des îlots d'habitation et commerciaux (*insulae*) se trouvaient quelques mètres en arrière du quai.

L'utilisation de ce quai était toutefois limitée par la faible profondeur de l'eau, — environ un mètre, — qui ne permettait l'accès qu'à de petites embarcations et aux barques des pêcheurs demeurant là : il y a tout lieu de penser que le port principal restait celui du canal de Castigneau.

Outre sa fonction de relais sur la route maritime de Rome à Arles, *Telo Martius*, par son port et ses installations, permettait

⁹⁹ Pour les Romains, un tel quai ne formait pas un véritable *portus* bien abrité à l'intérieur des terres mais seulement une *plaga*. Le mot *plaga*, ae, f., dérivé du grec *πέλαγος* « mer », désigne, dans la langue classique, une étendue, une région. Dans la langue plus tardive, on trouve *plaga* au sens de *locus vacuus* « lieu désert » ; *plagea* ou *plagia* aux sens de *ora*, *aestuarium*, *campus planus* « embouchure, estuaire, terrain plat » ; et *plagium* au sens de *regio* « région ». *Plaga* désigne donc un endroit plat et dégagé et, plus spécifiquement, toute zone littorale parfaitement plane sur laquelle il est possible de tirer des navires au sec ou de les amarrer à quelque débarcadère.

l'exportation des productions des grandes *villae* de l'intérieur — principalement le vin — et l'importation de produits nécessaires aux populations locales.

Ce quartier est s'étendit progressivement vers le nord et, à l'occasion de travaux d'assainissement effectués durant le xix^e et le xx^e siècles, livra de nombreuses tombes, six inscriptions funéraires, des murs, des monnaies, des céramiques, des mosaïques et deux dépotoirs.

Les importantes fouilles effectuées dans le dernier quart du xx^e siècle¹⁰⁰ dans l'actuel centre-ville ont conduit à la collecte d'un important mobilier de plusieurs milliers d'objets, — inscriptions, monnaies, vannerie, intailles, céramiques, amphores, verres, pesons, tabletterie, bois, pierre sculptée, ossements humains et animaux, épaves de navires, — encore rares pour la première moitié du i^{er} siècle de notre ère, mais se multipliant dans la seconde moitié du siècle, à l'image de cet étui cylindrique en cuivre découvert sous une fontaine et renfermant trente-six pièces d'or et d'argent aux effigies de Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan qui régnèrent de 69 à 117.

Le *Telo Martius* primitif s'est donc développé autour du canal de Castigneau dans la première moitié du i^{er} siècle de notre ère puis étendu vers l'est le long du quai dans la seconde moitié du siècle.

La cité s'est ensuite étirée vers le nord dès le ii^e siècle, jusqu'à la voie romaine qui longeait l'actuel boulevard de Strasbourg sur son côté nord et reliait Marseille à la voie Aurélienne en

¹⁰⁰ Ces travaux viennent d'être publiés : BRUN (Jean-Pierre), PASQUALINI (Michel), BOETTO (Giulia), BOTTE (Emmanuel), *Toulon (Telo Martius), une agglomération portuaire romaine de la cité d'Arles*, université d'Aix-Marseille, Presses universitaires de Provence, collection « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine » n° 31, mai 2022, 432 pages.

passant par Toulon, Cuers et Le Luc. En raison d'un envasement progressif, le long quai sud fut peu à peu avancé pour regagner de la profondeur. À l'est, la cité s'étendit jusqu'à l'ancien terrain dit « des Ferrailleurs ». À partir du VI^e siècle, cette extension fut peu à peu abandonnée et la cité se resserra dans ses remparts médiévaux.

Découvertes devant l'actuel centre commercial *Mayol* lors des fouilles de 1985-1987, deux barques, immergées pour avoir été remplies de pierres et maintenues en place par des pieux, formaient une petite estacade d'une vingtaine de mètres de longueur perpendiculaire au quai.

Dans un état de conservation remarquable, ces barques furent enfermées dans une ossature en bois interne et externe et le tout noyé dans de la mousse polyuréthane, ce qui permit de les extraire de la vase et de les transporter d'un seul tenant au Centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau (CETBGE) de Grenoble. Lors du démontage des ossatures de bois et du lavage des pièces récupérées, il apparut que les deux coques étaient très fragmentaires. Les débris furent numérotés, traités par un bain de polyéthylène glycol 4000 puis séchés par lyophilisation ; en 2008, ils furent déposés au Service régional de l'archéologie d'Aix-en-Provence.

D'une forme asymétrique, pourvues d'un tableau plat ou *marotte* à une extrémité, ces deux barques furent baptisées — peut-être un peu rapidement et pour le seul plaisir d'une notoriété médiatique — *horeia*¹⁰¹ d'après la mosaïque romaine du

¹⁰¹ Le substantif *horeia* n'existe pas en latin classique qui ne connaît que *horia*, ae, f., qui apparaît à quelques reprises dans la littérature classique. Plaute, *Rudens*, acte IV, scène II, vers 5-6, page 95 : *salute horiae, quae in mari fluctuoso piscatu novo me uberi compotivit* « ... de ma barque qui, sur la mer agitée, m'a fait faire de nouveau une pêche miraculeuse » ; et acte IV,

III^e-IV^e siècle de notre ère découverte à Althiburos (Tunisie) et conservée au musée national du Bardo à Tunis : mais il faut voir que cette mosaïque place, sous l'appellation *HOREIA*, une coque bien étrange, représentée de manière apparemment très irréaliste, dont les éléments ne sont pas à la même échelle et qui plonge toujours les spécialistes de l'art naval dans la plus grande perplexité.

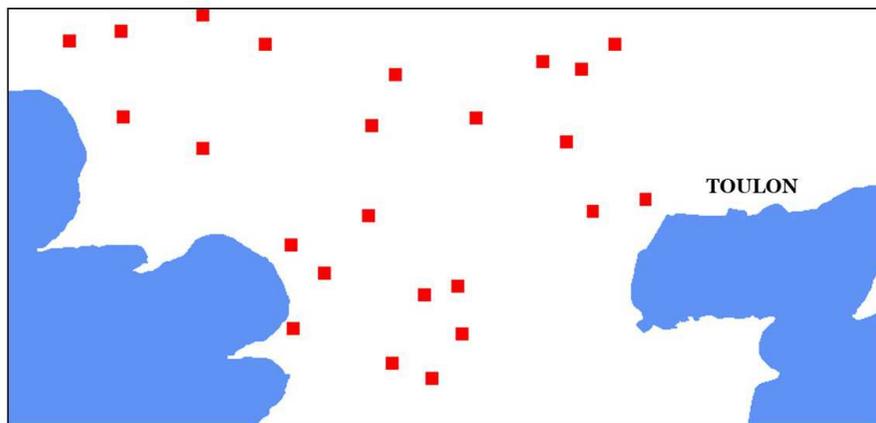
Les deux barques toulonnaises, singulièrement différentes de l'*horeia* de Tunis, sont de petites embarcations de pêche propulsées à la rame, peut-être reconverties en bateaux de servitude de type *allèges* en raison d'un fond plat et d'un très faible tirant d'eau permettant de décharger les navires ne pouvant accéder au quai. La plus grande mesure huit mètres de longueur pour trois au maître-couple et la plus petite six mètres par deux mètres cinquante : mais ces dimensions ne sont pas celles des navires d'origine car ces coques, pour avoir été remplies de pierres, se sont peu à peu aplaties et ont subi d'importantes déformations structurelles.

Louis-Célestin Bonnaud¹⁰² et Casimir Bottin¹⁰³, partis à la recherche de vestiges gallo-romains, ont découvert, aux alentours de Toulon, côté ouest, de nombreux sites attestant des

scène III, vers 92, page 105 : *Mea opera, labore, et rete, et horia ?* « Et mon travail, mon labeur, et mon filet, et ma barque ? » — AULU-GELLE, *Noctium atticarum libri XX*, livre X, xxv, 5, volume II, page 49 : *oriae*. — NONIUS MARCELLUS, *De Compendiosa doctrina*, livre XIII « De genere navigiorum » : *Horia dicitur navicula piscatoria* « la petite barque de pêche est nommée *horia*. » — En revanche, Pline le Jeune, dans ses *Lettres*, livre X, lettres xxvi et xxviii, volume II, pages 135 et 136, parle d'*orariae naviculae* « petits bateaux côtiers ».

¹⁰² Voir sa notice biographique annexe I, page 74.

¹⁰³ Voir sa notice biographique annexe I, pages 72-73.



Louis Bonnaud et Casimir Bottin :
implantations gallo-romaines à l'ouest de Toulon.

implantations humaines, — *villae*, hameaux, villages¹⁰⁴, — établies dès le 1^{er} siècle avant notre ère et jusqu'à la chute de l'Empire romain.

Toulon à l'ère chrétienne

En raison de son éloignement par rapport à Arles sa métropole et d'un fort accroissement de sa population au cours des premiers siècles, *Telo* fut érigé en siège épiscopal au début du 5^e siècle, sans qu'il soit possible de définir les limites de sa juridiction. La littérature religieuse offre ainsi quelques citations de Toulon à la fin de l'Antiquité.

Il y eut neuf conciles durant le 4^e siècle, en y comprenant celui de Turin, en 398, destiné à mettre un terme aux conflits divisant l'épiscopat gaulois ; on peut leur rajouter le « concile

¹⁰⁴ BONNAUD (Louis-Célestin) et BOTTIN (Casimir), « Les Villages gallo-romains aux environs de Toulon », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXVII^e année, 1909, pages 149-178.

de Cologne » (346) dont le caractère apocryphe est généralement admis aujourd'hui¹⁰⁵. Mais il n'est pas facile d'identifier leurs participants : en effet, les actes de certaines assemblées ne nous sont pas parvenus, les listes des personnalités présentes ne sont pas toujours données et, quand une liste est publiée, les manuscrits diffèrent souvent ! La liste est donnée — noms des évêques présents et sièges occupés — et les manuscrits concordent effectivement pour le seul concile d'Arles, ouvert le 1^{er} août 314, où étaient représentés les diocèses « provençaux » de Marseille, Arles, Vienne, Vaison, Orange, Nice et Apt, tous de la province Viennoise. Toulon n'apparaît pas une seule fois dans tous ces documents¹⁰⁶.

Des quelques conciles du 5^e siècle¹⁰⁷, deux mentionnent Toulon : au *concilium arausicanum* I (Orange, 8 novembre 441), parmi les dix-sept souscriptions, *16. Ex prouincia Vien. loco Telonensi Agustalis episcopus*¹⁰⁸ ; et au *concilium vassense* (Vaison-la-Romaine, 13 novembre 442), il y a vingt-trois souscriptions, parmi lesquelles *16. ex prouincia qua supra [il s'agit de la Viennensis] loco Telonensi Agustales episcopus et lectores duo*¹⁰⁹. Pour ces deux conciles, tous les sièges épisco-

¹⁰⁵ Arles (314), Cologne (346), Arles (353), Béziers (356), Paris (360-361), Valence (374), Bordeaux (384-385), Nîmes (396) et Turin (398).

¹⁰⁶ *Conciles gaulois du IV^e siècle*.

¹⁰⁷ Riez, le 18 novembre 439 ; Orange, le 8 novembre 441 ; Vaison-la-Romaine, le 13 novembre 442 ; Arles, 442-506.

¹⁰⁸ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII, 1963, page 87. — Pour la *prouincia Viennensis*, les textes citent *Arelatensis ciuitatis, ciuit. Viennensis, ciuit. Genauensis, Carpentoratinsis ciuit., ciuit. Voconsiorum, ciuit. Vasensi, ciuitas Aptensis*. Seul le codex 212 de la Bibliotheca capitularis de Köln (*olim* Darmstadt, 2326), au folio 33 recto, mentionne les sièges avec les noms ; les autres sources ne donnent que les noms.

¹⁰⁹ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII, page 102. — Cette liste n'apparaît que dans le codex 212 de Köln.

poux sont dits *ciuitas* « cité », à l'exception de Toulon nommé à chaque fois *locus* « lieu, lieu-dit » : au v^e siècle, Toulon est donc le plus petit évêché de la Gaule Viennoise, le seul qui n'ait pas rang de *ciuitas*.

L'évêché toulonnais est encore mentionné dans les actes des conciles du vi^e siècle :

— Cyprien, évêque de Toulon, participa au *concilium valentinum* « concile de Valence » (ca 529)¹¹⁰ ;

— au *concilium aurelianense* « concile d'Orléans » (14 mai 541), *Cyprianus in Christi nomine Telonensis episcopus subscripsi*¹¹¹ ;

— au *concilium aurelianense* « concile d'Orléans » (28 octobre 549), très longue liste de noms et de sièges, tous nommés *ecclesia*, parmi lesquels *Palladius episcopus ecclesiae Telonensis subscripsi*¹¹² ;

— au *concilium arelatense* « concile d'Arles » (29 juin 554), tous les sièges sont dénommés *ecclesia*, parmi lesquels *Seuerus presbyter in Christi nomine ecclesiae Telonensis missus a domno meo Palladio episcopo subscripsi*¹¹³ ;

— au *concilium parisiense* « concile de Paris » (11 septembre 573), *Desiderius episcopus ecclesiae Telonensis constitutionem nostram relegi et subscripsi*¹¹⁴ ;

¹¹⁰ Cf. *Vita S. Caesari*, chapitre 60 ; in MORIN (Germain), *S. Caesarii opera omnia*, volume II, pages 321-322.

¹¹¹ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, page 142. Les sièges ne sont signalés que par les codex K, T, I et N, où tous les autres sièges sont nommés *ciuitas*.

¹¹² *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, page 159.

¹¹³ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, page 173.

¹¹⁴ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, page 215.

— et au *concilium matisconense* « concile de Mâcon » (585), *Desiderii episcopi a Telone*¹¹⁵.

¹¹⁵ *Concilia Galliae*, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, page 249.

SYNTHÈSE

Le toponyme *Telo* a fait son apparition dans deux textes tardifs, l'*Itinerarium maritimum* et la *Notitia dignitatum*.

Le texte de l'Antiquité le plus intéressant est incontestablement l'*Itinerarium maritimum*, d'une part en ce qu'il nomme le site primitif : *Telo Martius* ; mais surtout en ce qu'il révèle la raison de cette fondation : diviser la trop longue étape *Pomponiana-Æmines* de la ligne maritime en y insérant une station intermédiaire.

Le dessein primitif des Romains paraît s'être limité à ce propos restreint : aménager un port, probablement sécurisé par un détachement de légionnaires. L'ouverture de la ligne maritime ayant été décidée dès l'érection de la ville d'Arles en *ciuitas* en l'an 45 avant notre ère, les travaux de creusement, de construction d'un quai et des quelques bâtiments nécessaires ont pu être réalisés avant la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.

Les colonisateurs n'ont pas eu l'intention de créer un *vicus*. Aussi la ville s'est-elle développée de manière quelque peu anarchique, sans être structurée de la façon habituelle par un *cardo*, généralement orienté nord-sud, et un *decumanus* perpendiculaire définissant le cœur de l'espace habitable ; par ailleurs, aucun des lieux traditionnels de la vie sociale — forum, théâtre, thermes, arènes, stade, hippodrome, etc. — ne se trouve à Toulon.

L'*Itinerarium maritimum* n'est pas précisément datable, notamment la mention de *Telo Martius* : mais son existence est parfaitement attestée par l'archéologie dès le premier siècle de notre ère.

Quant à la teinturerie mentionnée dans la *Notitia dignitatum*, son installation est postérieure, sans qu'il soit possible d'avancer une date ni de décrire cet établissement.

ANNEXE I

Nicolas Toulouzan

Nicolas Toulouzan naquit le 6 mars 1781 à Ollioules (Var), où sa famille était établie depuis plusieurs générations. Dans les actes de l'état civil, ses ancêtres sont qualifiés « bourgeois » et « propriétaires », ce qui dénote un milieu aisé.

Nicolas reçut effectivement une bonne éducation. Il épousa à Ollioules, le 7 décembre 1812, Sophie-Victoire-Fortunée Stablier, fille de l'officier de santé du village, qui lui donna une fille et un fils. Il mourut à Marseille le 27 mai 1840.

La Société de statistique de Marseille, dont il était membre, publia sa notice nécrologique :

TOULOUZAN. — Nicolas TOULOUZAN, né à Ollioules, département du Var, le 6 mars 1781, était déjà écrivain à peine entré dans son second septenaire ; c'est que dès l'âge le plus tendre, il fut passionné pour l'étude et qu'il reçut une éducation soignée. Forcé de s'expatrier avec son père lorsque notre révolution éclata, il trouva dans le trésor de ses connaissances les moyens de vivre à son aise. Il cultivait avec succès la philosophie, l'agriculture et les sciences naturelles. L'hébreu, le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, lui étaient aussi familiers que sa langue maternelle. L'horizon politique s'étant éclairci, TOULOUZAN retourna dans sa patrie, où presque jamais il ne se reposa, tant il désirait se rendre toujours plus utile par des ouvrages. Parti, en 1811, pour Paris, il fut de suite admis au Collège de France, comme

professeur suppléant, et lorsque la place de titulaire fut vacante, s'il ne l'obtint pas, c'est qu'il avait eu le tort d'être absent quand on la donna. Bientôt il publia sur l'histoire de la nature un essai qui fit sensation. En 1820, il revint à Marseille et le comte de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône, le choisit pour être l'un des principaux rédacteurs de la statistique de ce département. Nommé, un an plus tard, professeur d'histoire et de géographie au Collège de cette ville, il fut en même temps reçu membre de notre Académie des sciences, et les Sociétés asiatiques de Paris et de Calcutta se l'associèrent aussi. Quelques années après, il reçut successivement de la Société française de statistique universelle le titre de membre correspondant et une médaille d'honneur. Le Collège ayant été fermé en 1823, TOULOUZAN cessa ses fonctions de professeur pour s'adonner à l'industrie et à des œuvres charitables. Il ne tarda pas à venir de nouveau à Marseille où il fonda le journal intitulé l'*Ami du bien*, journal dont le titre était assez justifié par les articles qu'il contenait. Toutefois, TOULOUZAN en modifia le plan, en 1826, époque à laquelle aussi il fonda les *Annales provençales d'agriculture pratique et d'économie rurale*. En 1830, il fit paraître un *Essai sur la diplomatie*. Appelé en 1831 pour la deuxième fois au Collège de Marseille, en qualité de professeur d'histoire ancienne, il semble que tous ses instants auraient dû être absorbés par l'enseignement qu'il donnait à beaucoup d'élèves, même chez lui, et pourtant il composa un précis de chronologie ancienne qu'il publia en 1836 ; il rédigea aussi nombre de mémoires fort intéressants, fit plusieurs bons rapports et écrivit l'histoire du commerce de Marseille, ouvrage qui est inédit. Déjà une voix éloquente s'est faite entendre dans cette enceinte pour qu'une souscription marseillaise livre à la presse marseillaise le manuscrit de ce grand ouvrage. La Société de statistique de Marseille, dont, depuis sa fondation, TOULOUZAN était membre

honoraire, ne pouvait qu'applaudir à cette proposition, qui, nous l'espérons, finira par se réaliser. C'est le moindre hommage qu'on puisse rendre à un homme de bien, d'une modestie rare, d'un mérite distingué et qu'une vie trop laborieuse, en ruinant sa santé, devait, le 27 mai 1840, ravir prématurément à la science et à de nombreux amis ¹¹⁶.

Rémy Vidal

Rémy-Clément Vidal naquit à Toulon le 30 août 1841. Son grand-père et son père furent respectivement cordier et charpentier dans l'arsenal de la Marine : son avenir était donc tout décidé et il y entra lui-même comme commis dessinateur. Il épousa à Toulon, le 4 octobre 1869 *Albertine-Marie* Pressoit, mais elle mourut le 9 octobre 1877, laissant trois très jeunes enfants. Son mari poursuivit sa carrière de dessinateur à l'arsenal jusqu'à sa retraite le 1^{er} avril 1897 après plus de trente-huit années de service. Il mourut à Toulon le 1^{er} octobre 1905.

Passionné d'archéologie, il se fit remarquer par ses importants travaux et fut élu membre résidant de l'académie du Var le 6 décembre 1893. Le bulletin de cette société savante publia le fruit de ses recherches :

- « Chef-d'œuvre ignoré », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XVII, 1893-1894, pages 378-390 [les polypptiques de l'église de Six-Fours].
- « Archéologie du Var. Six-Fours », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XVIII, 1895, pages 121-196.
- « Archéologie du Var. Toulon chef-lieu d'arrondissement », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XX, 1897, pages 89-198.

¹¹⁶ *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, tome IV, 1840, pages 546-548.

- « Grèce et Provence. La déesse Telo, légende toulonnaise », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXIX^e année, 1901, pages 157-170.
- « La Fabrication de la pourpre romaine à Toulon », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXX^e année, 1902, pages 1-11.
- « Le Canton du Beausset », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXII^e année, 1904, pages 1-163.
- « Découvertes archéologiques faites à Toulon en 1903, 1904 et 1905 pendant les grands travaux d'assainissement », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXIII^e année, 1905, pages 1-21.

Il a également publié *Le Canton du Beausset*, 1/ 1904. Facs Paris, le Livre d'histoire, collection « Monographies des villes et villages de France », 2005, in-8°, 163 pages, illustrations.

Casimir Bottin

Casimir-Vincent-Joseph Bottin naquit le 10 mars 1842 à La Roquette-sur-Var (Alpes-Maritimes) où son père était paysan et garde-champêtre. Après la Révolution française, le village était retourné, de 1814 à 1860, à la Maison de Savoie.

Troisième d'une fratrie de huit enfants, Casimir ne fit pas de bien longues études et entra dans l'administration comme distributeur des Postes à Saint-Vallier, c'est-à-dire chef d'une équipe de facteurs.

Il épousa à Grasse, le 16 juillet 1871, Marie-Honorine Barruchi. Le couple s'établit ensuite à Ollioules dans le Var. Casimir obtint une pension de retraite, en qualité de receveur des Postes, avec jouissance du 16 décembre 1903, pour plus de quarante et une années de services. Il mourut à Ollioules le 24 juillet 1918.

Casimir avait la passion de l'archéologie préhistorique dont il devint un pionnier dans le pays grassois puis dans la région

toulonnaise, où il fouilla notamment l'important site de la Courtine avec le notaire Jean Layet ¹¹⁷.

Reçu membre associé de l'académie du Var le 31 janvier 1894, puis membre résidant le 6 février 1895, il participa également à la fondation de la Société préhistorique de France en 1904.

Il publia le résultat de ses premières fouilles dans plusieurs plaquettes : *Quelques Monuments préhistoriques des Alpes-Maritimes* (1882), *Grotte Lombard et Brèche à gros ossements à Saint-Vallin* (1884), *Dix Tombes de l'époque préhistorique ternaire* (1886), *Les Monuments néolithiques des environs de Saint-Vallin* (1886), *Sur neuf tumuli de la période néolithique* (1886), *Camp celto-ligure et romain de la Courtine (Ollioules)* (1892).

L'académie du Var publia ses travaux ultérieurs :

- « Ruines des gorges d'Ollioules, terroir de la commune d'Évenos », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XVIII, 1896, pages 137-164 + 3 planches hors-texte ;
- « Canneaux », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XVIII, 1896, pages 167-180 ;
- « Découverte de quelques grottes et d'une pierre christianisée dans les gorges d'Ollioules, commune d'Évenos », *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XXII, 1899, pages 105-132 + deux planches hors-texte ;
- « Les Grottes du Desteou », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXX^e année, 1902, pages 107-123 et documents hors-texte ;
- « Rapport sur la découverte de deux meules gallo-romaines au sommet du rocher de l'Aigle (commune du Beausset) », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXIII^e année, 1905, pages 193-213.

¹¹⁷ Voir sa notice biographique annexe I, pages 74-77.

Louis Bonnaud

Louis-Célestin Bonnaud naquit à Cuers le 7 avril 1845. Sa famille était installée dans ce village depuis plusieurs générations et son père y était boulanger. Il épousa à Gonfaron (Var) le 31 janvier 1880 Marie-Thérèse-Émilie Méric. Il fit carrière comme instituteur et directeur d'école publique jusqu'à sa retraite le 1^{er} janvier 1898.

Muté à Toulon, il entra à l'académie du Var, d'abord comme membre associé le 2 mai 1894, puis en qualité de membre résidant le 5 janvier 1898 ; il était officier de l'Instruction publique.

Passionné d'archéologie, il participa aux fouilles locales et publia, avec Casimir Bottin, « Les villages gallo-romains aux environs de Toulon », *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXVII^e année, 1909, pages 149-178.

Jean Layet

Jean-Léon-André Layet naquit à La Garde (Var) le 19 juin 1889, fils d'un médecin de la Marine. Après de bonnes études secondaires au collège des maristes de Toulon, il fit des études de droit à Aix-en-Provence. Incorporé le 9 septembre 1910, il retrouva ses foyers le 25 septembre 1912. Licencié en droit, il s'établit d'abord comme avocat à Toulon. Rappelé à l'activité lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il fit toute la guerre et obtint son congé de démobilisation le 11 août 1919. Revenu à Toulon, il y reprit l'étude notariale de M^e Gras dont le fils était mort pour la France. Marié le 7 avril 1927 avec Laurence-Lucie-Jeanne Freville (1886-1970), il en eut un fils qui lui succéda comme notaire en 1958. Jean Layet mourut à Toulon le 15 mars 1963.

Passionné d'archéologie, il participa à de nombreuses cam-

pagnes de fouilles dans la région toulonnaise, qu'il publia dans deux plaquettes — *Les Armes de l'Oppidum de la Courtine* (1942), *La Courtine d'Ollioules* (1949) — et deux ouvrages : *La Préhistoire de la région toulonnaise d'après les carnets de fouilles de Jean Layet*, Toulon, 1961, in-8°, pagination multiple, 456 pages, illustrations ; *Le site Telo et ses premiers habitants de la préhistoire à la colonisation romaine*, Toulon, Lions et Azzaro, 1953, in-8°, 348 pages, illustrations.

Reçu membre actif résidant de l'académie du Var le 10 janvier 1951, il publia principalement dans le bulletin de cette société savante :

- « Le Mythe de Telo Martius », *Bulletin de l'Académie du Var*, 119^e année, 1951, pages 97-125.
- « Discours de réception », *Bulletin de l'Académie du Var*, 120^e année, 1952, pages 58-79.
- « Le Souterrain du Brusuc, aqueduc de Taureis-Tauroentum », *Bulletin de l'Académie du Var*, 121^e année, 1953, pages 139-147.
- « La *Christianisée* du Destel et le pèlerinage aux sanctuaires les plus antiques du pays toulonnais », *Bulletin de l'Académie du Var*, 122^e année, 1954, pages 110-132.
- « La *Christianisée* du Destel et les fouilles archéologiques », *Bulletin de l'Académie du Var*, 123^e année, 1955, pages 264-280.
- « La Préhistoire et la Protohistoire de la région toulonnaise d'après les comptes-rendus de fouilles archéologiques », *Bulletin de l'Académie du Var*, 124^e année, 1956, pages 227-237.
- « L'Âge néolithique de la région toulonnaise. Les poteries contemporaines des *Cardiales* et les premières *chasséennes* », *Bulletin de l'Académie du Var*, 124^e année, 1956, pages 238-257.

- « Les Âges du Fer de la région toulonnaise et leurs poteries indigènes et importées », *Bulletin de l'Académie du Var*, 125^e année, 1957, pages 187-219.
- « Le Logis dit de l'Apollon », *Bulletin de l'Académie du Var*, 126^e année, 1958, pages 169-178.
- « La Cabane dite du *Foyer ionien* et des *Amphores phéniciennes*, maison n° 15 de la *Rue grecque* du Garou (Village ligure de la chaîne du Gros-Cerveau, commune de Sanary, Var) », *Bulletin de l'Académie du Var*, 127^e année, 1959, pages 159-171.
- « Les Cabanes n° 5 (dite du *Dionysos*) et n° 6 (dite de la *Phocéenne noire*) de la *Rue grecque* du mont Garou (Village ligure de la chaîne du Gros-Cerveau, commune de Sanary, Var) », *Bulletin de l'Académie du Var*, 128^e année, 1960, pages 155-169.
- « La Folle Équipée du Romain Boebius à travers la Provence du II^e Âge de fer (189 avant J.-C.) », *Bulletin de l'Académie du Var*, 130^e année, 1962, pages 193-200.

Il donna également quelques articles au bulletin de la société d'histoire locale :

- « L'Âge chalcolithique. Bronze ancien de la région toulonnaise et les poteries dites chasséennes », *Bulletin de la Société des Amis du vieux Toulon*, n° 79, 1957, pages 93-123.
- « La Crypte-ossuaire des éboulis du Destel (groupe du bord de l'eau) », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 80, 1958, pages 134-143.
- « La *Rue grecque* du Garou, village ligure du Gros cerveau (Sanary) », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 81, 1959, pages 89-109.
- « L'Atelier de taille de silex du logis du bord de l'eau (commune d'Évenos) », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 82, 1960, pages 79-87.

- « Les Cabanes n° 7 et n° 8 de la *rue grecque* du Garou (village ligure de la chaîne du Gros Cerveau, commune de Sanary, Var) », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 83, 1961, pages 99-114.
- « Les Villages ligures de la région toulonnaise », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 84, 1962, pages 77-95.
- « Toulon avant l'histoire », *Bulletin de la Société des amis du vieux Toulon*, n° 85, 1963, 144-152.

BIBLIOGRAPHIE

Conciles gaulois du IV^e siècle, Paris, éditions du Cerf, collection « Sources chrétiennes » n° 241, 1977, in-16, 180 pages ; texte latin de l'édition de Charles Munier ; introduction, traduction et notes par Jean Gaudemet.

Concilia Galliae, Turnhout, typographi Brepols editores pontificii, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII, 1963, XII-288 pages ; édition de Charles Munier.

Concilia Galliae, Turnhout, typographi Brepols editores pontificii, collection « Corpus christianorum, series latina » CXLVIII A, 1963, X-426 pages + une carte en dépliant hors texte ; édition de Charles de Clercq.

Geographi graeci minores, Paris, Ambroise Firmin-Didot éditeur, collection « Scriptorum graecorum bibliotheca », 1855-1861, deux volumes grand in-8°, CXLV-578 et LVIII-666 pages ; texte grec avec traduction latine en regard ; édition de Karl Müller. – Volume I. – Page 1 : *Hannonis Periplus* ; voyage sur la côte ouest de l'Afrique. Page 14 : *Scylacis Periplus* ; voyage en Méditerranée. Page 97 : Dicaearchi vel potius Athenaei *Descriptio Graeciae*. Page 111 : Ex Agatharchide *de Mari Erithraeo*. Page 196 : Anonymi (vulgo Scymni Chii) *orbis Descriptio*. Page 238 : Dionysii Calliphontis filii *Descriptio Graeciae*. Page 244 : Isidori Characeni *mansiones Parthicae*. Page 257 : Anonymi (Arriani ut fertur) *Periplus Maris Erythraei*. Page 306 : Arriani hist. Indica. Page 370 : Arriani *Periplus Ponti Euxini*. Page 424 : Anonymus *de Ambitu Ponti Euxini*. Page 427 : Anonymi *Stadiasmus Maris*

Magni. Page 515 : Marciani *Periplus Maris Exteri*. Page 563 : Marciani *Epitome peripli Menippeï*. Page 574 : Marciani *Epitome Geographiae Artemidori*. — Volume II. — Page 1 : Dionysii Byzantii *Per Bosporum navigatio*. Page 2 : Petri Gyllii *De Bosporo Thracio libri très*. Page 103 : Dionysii *Orbis descriptio*. Page 177 : Rufi Festi Avieni *Descriptio orbis Terrae*. Page 190 : Prisciani *Periegesis*. Page 201 : Eustathii *Commentarii*. Page 409 : *Paraphrasis*. Page 427 : *Scholia eis Dionysion*. Page 458 : Tou Sophrôtatou Nikêphorou tou Blemmidou *Geôgraphia sunoptikê*. Page 469 : *Etera istoria peri tês gês en sunopsei tou autou Nikêphorou philosophou tou Blemmidou pros tina basilea orthodoxou*. Page 471 : Agathemeri Orthonis filii *Geographiae informatio*. Page 488 : Anonymi *Summari ratio geographiae in sphaera intelligenda*. Page 494 : Anonymi *Geographiae espositio compendiaris*. Page 509 : *Fragmenta*. Page 513 : *Incipit liber Junioris philosophi in quo continetur totius orbis descriptio*. Page 529 : *Excerpta ex Strabone*. Page 637 : Plutarchi *Libellus de flaviorum et montium nominibus et de iis quae in illis inveniuntur*.

Notitia dignitatum, Berlin, Weidmann éditeur, 1876, in-8°, xxxii-340 pages ; édition d'Otto Seeck.

Vetera romanorum itineraria sive Antonini Augusti Itinerarium, Itinerarium hierosolymitanum et Hieroclis grammatici synecdemus, Amsterdam, Johann-Heinrich Wetstein et William Smith éditeurs, 1735, in-4°, pièces liminaires + 762 pages + index non paginés ; édition de Pierre Wesseling.

AULU-GELLE, *Noctium atticarum libri XX*, Berlin, imprimerie W. Hertz, 1883-1885, deux volumes in-8° ; édition de Martin Hertz.

AVEZAC (Armand d'), *Éthicus et les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom*, Paris, Imprimerie nationale, 1852, in-4°, 328 pages ; mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, suivi d'un appendice contenant la version latine abrégée, attribuée à saint Jérôme, d'une cosmographie supposée écrite en grec par le noble Istriote Ethicus.

CÉSAR (Jules), *De Bello gallico*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke éditeur, « Bibliothèque latine-française, collection des classiques latins », 1828, deux volumes in-8°, xxiv-360 + 384 pages.

COUGNY (Edme), *Γαλλικῶν συγγραφείζ ἑλληνικοί, Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, Paris, librairie Jules Renouard et successeurs, 1878-1892, six volumes in-8° ; texte grec avec la traduction française en regard.

DAVIN (Emmanuel), *Promenades en Provence*, Toulon, Société nouvelle des imprimeries toulonnaises, 1935, in-16, 225 pages.

ESPÉRANDIEU (Émile), *Musée de Périgueux. Inscriptions antiques*, Paris, Ernest Thorin et fils éditeurs, 1893, in-8°, 123 pages et XI planches.

FORTIA D'URBAN (Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine), *Recueil des itinéraires anciens*, Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, xx-558 pages ; textes grecs et latins, préface et notes en français, avec dix cartes dressées par le colonel Pierre Lapie.

GARCIN (Étienne), *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, l'auteur, 1835, deux volumes in-8°, 612 + 612 pages.

GOURGUES (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, collection « Dic-

- tionnaire topographique de la France », 1873, in-4°, LXXXVIII-389 pages.
- HÉCATÉE DE MILET, *Hecataei Milesii Fragmenta*, Berlin, Georges Reimer éditeur, 1831, in-8°, VIII-308 pages, carte ; édition de Rudolf-Heinrich Klausen.
- ISNARD (Étienne), *Histoire de la ville de Tolon*, manuscrit.
- LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, Toulon, imprimerie du Var, 1886-1892, quatre volumes in-16.
- LUCAIN, *Pharsalia*, Paris, de l'imprimerie de Ambroise Firmin Didot, collection « Bibliothèque classique latine », 1830-1832, in-8°, trois volumes ; édition de Pierre-Auguste Lemaire.
- MASSON (Jean-Papire), *Notitia episcopatum Galliae qua Francia est*, 1/ Paris, David Douceur éditeur, 1606, in-8°, 92 pages. 2/ corrigée et augmentée, Paris, David Douceur imprimeur, 1610, in-8°, 108 pages.
- MELA (Pomponius), *De situ orbis libri III*, Paris, Firmin Didot frères fils et C^{ie} libraires « Collection des auteurs latins », 1863, in-8°, IJ-710 pages, ; avec la traduction française, sous la direction de Désiré Nisard.
- MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français*, 1/ Aix-en-Provence, Jean Remondet-Aubin éditeur, 1882-1886, deux volumes, 1165 pages.
- MORIN (Germain), *Sancti Caesarii arelatensis opera omnia*, volume II, Maredsous, 1942, in-4°, x-396 pages.
- NONIUS MARCELLUS, *De compendiosa doctrina ad filium*, Paris, librairie Louis Hachette et C^{ie}, 1872, in-8°, xxxii-680 pages ; édition de Louis-Marie Quicherat.
- OVIDE, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot frères, fils et C^{ie} libraires, « collection des auteurs latins », 1869, in-4°, xvi-869 pages ; édition de Désiré Nisard.
- PAPON (Jean-Pierre), *Histoire générale de Provence*, Paris, Nicolas-Léger Moutard libraire-imprimeur, 1776-1778-1784-1786, quatre volumes in-4°.

- PLAUTE, *Rudens ou Le Cable comédie*, Paris, Garnier frères libraires-éditeurs, DL 1909, in-18, 184 pages : édition entièrement revue et refondue par Pierre Commelin.
- PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia, ca 77 ; Naturalis Historiae libri XXXVII*, Paris, François Muguet éditeur, « Collectio ad usum Delphini » 2-6, 1685, cinq volumes in-4° ; avec notes et commentaires de Jean Hardouin.
- PLINE le Jeune, *C. Plinii Caecili Secundi Epistolarum libri decem et Panegyricus*, Paris, Nicolas-Éloi Lemaire éditeur, collection « Bibliotheca classica latina, sive Collectio auctorum classicorum latinorum », 1822-1823, deux volumes in-8°, LXXII-446 et 554 pages ; édition de Nicolas-Éloi Lemaire.
- PTOLÉMÉE (Claude), Περὶ τῆς Γεωγραφικῆς Ὑφηγήσεως, II^e siècle — Édition moderne avec restitution critique du texte grec par NOBBE (Karl Friedrich August), *Claudii Ptolemæi Geographia-Klaudion Ptolemaion Geôgraphikès uphègèseôs*, Leipzig, Karl Tauchnitz éditeur, tome I, 1843, xxxvi-284 pages.
- SILIUS ITALICUS, *Guerres puniques*, Paris, Jacques-Julien Dubrochet et C^{ie} éditeurs, « Collection des auteurs latins », 1837, grand in-8°, 749 pages ; édition de Désiré Nisard.
- STRABON, *Géographie*, début du I^{er} siècle. — Édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Müller et traduction latine rénovée en regard par Jean-Frédéric Dübner : Στράβωνος Γεωγραφικά-*Strabonis Geographica, græce cum versione reficta... pars prior*, Paris, Ambroise Firmin-Didot éditeur, 1853, in-8°, VIII-640 pages.
- TARDY (André-Jean), *Histoire de Toulon de Telo à Amphitria*, nouvelle édition, Ollioules, Les éditions de la Nerthe, 2002, six volumes in-4°.
- VAILLAT (Claudius), *Le Culte des sources dans la Gaule antique*, 1/ Paris, Ernest Leroux éditeur, 1932, grand in-8°, xx-

119 pages, planches ; fac-similé : Brionne, Gérard Monfort éditeur, collection « Imago Mundi », 1982, in-16, xx-115-6 pages, planches.

VILLENEUVE-BARGEMON (Christophe de), *Statistique du département des Bouches-du-Rhône avec atlas*, Marseille, Antoine Ricard imprimeur, 1821-1829, in-4°, quatre volumes + un atlas.

VIRGILE, *Œuvres complètes*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke éditeur, collection « Bibliothèque latine-française », 1833-1835, in-8°, quatre volumes ; traduction nouvelle par MM. Mathieu-Guillaume Villenave, Jean-Pierre Charpentier, Valentin Parisot et Antoine-Laurent Fée.

[Vitruve] Marcus VITRUVIUS Pollio, *De Architectura*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke éditeur, seconde série de la « Bibliothèque latine-française », 1847-1848, deux volumes, petit in-8°, 584-580 pages ; édition de Charles-Louis Mauftras, texte latin avec la traduction française en regard.

Dominique AMANN

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet jean-aicard.com qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873* et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30^e fauteuil).